

ÉDITORIAL.....6
 COURRIER.....7
 JOURNÉE DE LA TERRE.....10
 SPORTS..... 16-17
 NOS COMMUNAUTÉS 19-20

LE VOYAGEUR



L'éducation francophone en lambeaux | 3, 4, 5, 8, 15

Photo : Julien Cayouette

NOUVEAU, ACCÉLÉRÉ ET GRATUIT!

Préposé.e aux services de soutien personnel (PSW)

Commencez le 5 avril, le 10 mai ou le 14 juin.

COLLÈGE BORÉAL

INSCRIVEZ-VOUS ET BÉNÉFICIEZ DE :

- ✓ frais de scolarité et frais de demande payés
- ✓ financement pour manuels et fournitures scolaires
- ✓ stage rémunéré garanti
- ✓ certificat collégial à la fin de six mois

Payé par le gouvernement de l'Ontario



L'Université de Hearst et l'ÉMNO voleront de leurs propres ailes

PHILIPPE
MATHIEU

Le gouvernement de l'Ontario a déposé un projet de loi le 15 avril pour donner leur indépendance à l'Université de Hearst et à l'École de médecine du Nord de l'Ontario (ÉMNO). Le projet de loi mettra fin à leurs affiliations avec l'Université Laurentienne et fera de l'Université de Hearst la deuxième université par et pour les Franco-Ontariens. Les nouvelles ne sont pas bien accueillies par tout le monde.

«C'est un bel accomplissement. C'est quelque chose qu'on souhaitait depuis longtemps», lance le recteur de l'Université de Hearst, Luc Bussièrès.

Grâce au projet de loi, l'Université de Hearst aura plus de flexibilité afin de conclure des partenariats, entre autres avec l'Université de l'Ontario français. Elle n'aura également plus besoin de faire entériner ses décisions par la Laurentienne. Avec sa nouvelle charte institutionnelle, le Conseil des gouverneurs et des gouverneurs de l'Université de Hearst aura le contrôle sur ses décisions.

«On faisait affaire avec une grosse organisation bilingue. On arrivait avec toutes nos convictions et nos documents en français, donc c'était tout un défi», explique le recteur Bussièrès.

Au fil des années, l'Université de Hearst gagnait de plus en plus d'indépendance face à la Laurentienne. Toujours en gardant une bonne relation, Luc Bussièrès affirme que les deux institutions

se sont mises d'accord que le temps était venu de lancer le processus d'autonomisation de l'Université de Hearst.

«À cause d'une vraiment bonne relation que nous avons avec l'Université, il y a déjà quelques années que j'ai avisé la Laurentienne qu'on avait commencé le processus de voler nos propres ailes. Quand j'ai parlé au recteur [Robert] Haché l'an passé et quand je lui ai résumé un peu la situation, il m'a dit : "Je ne verrais pas pourquoi on s'objecterait à votre autonomie".»

L'Université de Hearst a été fondée en 1953 sous le nom Séminaire de Hearst. Elle a été affiliée à l'Université de Sudbury en 1957 puis à l'Université Laurentienne en 1963. En 2020-2021, elle comptait environ 160 étudiants à temps plein inscrits dans ses trois campus de Hearst, Kapuskasing et Timmins.

L'ÉMNO sous le choc de la nouvelle

De l'autre côté, l'annonce pour l'École de médecine du Nord de

l'Ontario n'est pas chaleureusement accueillie par ses professeurs. «Nous sommes vraiment choqués et déçus par ces nouvelles», dit un représentant du syndicat des professeurs et des employés de l'ÉMNO, Brian Ross. «L'une des forces de l'ÉMNO est son intégration avec les universités Lakehead et Laurentienne.»

«Il est simplement irresponsable [de la part du ministre Romano] de prendre des décisions d'une telle ampleur du jour au lendemain sans consultation. Si le ministre a cru que sa vision pour les universités de l'Ontario avait du mérite, il en aurait discuté publiquement», dit le président de l'Union des associations des professeurs des universi-

tés de l'Ontario (OCUFA), Rahul Sapra, dans un communiqué.

L'école de médecine a ouvert ses portes en 2005 et est actuellement une organisation à but non lucratif de l'Université Lakehead à Thunder Bay et de l'Université Laurentienne à Sudbury. En 2020-2021, elle comptait près de 460 étudiants à temps plein inscrits dans ses deux campus.

Photo : Archives



Une coproduction du TNO et du Programme de Théâtre de l'Université Laurentienne, avec le soutien du Bureau des affaires francophones de l'Université Laurentienne

Quoi si, moé 'ssi j'viens du nord 'stie



50 ans plus tard
50 ans plus tard
50 ans plus tard

Quoi si,
moé 'ssi
j'viens du
nord 'stie



23 avril 2021 à 19 h

présenté en ligne dans le cadre du Forum Avantage numérique

Billets

10 \$

Plus d'info

leTNO.ca/quoisi

Partenaire de saison



Partenaires médiatiques



LE VOYAGEUR Journal

Partenaires financiers



Canada Council
for the Arts



Canada

Ontario

Sudbury

SUDBURY

Sondage de la FESFO : Penser l'avenir de l'université en français

ANDRÉ
MAGNY

Du 22 au 29 mars, la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) a contacté près de 850 élèves des écoles secondaires franco-ontariennes de toutes les régions. Ils ont sondé notamment leurs opinions par rapport aux études postsecondaires et pour voir ce qu'ils pensent des programmes en français et des diverses dimensions d'une gouvernance universitaire «par, pour et avec» la collectivité franco-ontarienne.

«À la lumière des annonces dramatiques à la Laurentienne», la FESFO a voulu contribuer «à imaginer l'université franco-sudburoise de demain.» Elle s'est associée pour cet exercice à l'historien Serge Dupuis, un ancien de l'Université Laurentienne actuellement consultant et membre associé de la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN) à Université Laval, à Québec.

Les auteurs du sondage considèrent avoir rejoint 1 élève sur 41 inscrit dans une école secondaire franco-ontarienne. Des élèves de la 7^e à la 12^e années ont répondu au sondage. Les trois quarts, cependant, émanent de la 9^e à la 12^e année.

Tendances lourdes

Dès le départ, le sondage souligne la propension des élèves franco-ontariens à poursuivre des études postsecondaires en français. Quelque 60 % des élèves des deux dernières années du secondaire disent oui à l'université en français, dont 48 % sont dans le Nord de l'Ontario. En 2008, pour l'ensemble de l'Ontario, «c'était environ 56 % qui poursuivaient au

postsecondaire en français», souligne d'ailleurs le sondage.

Parmi les résultats illustrant le désir des jeunes, on note l'opposition entre les sciences humaines et les sciences pures. Tout comme leurs collègues anglophones, les étudiants franco-ontariens ont moins tendance à choisir les humanités. En fait, depuis dix ans en Ontario, les demandes d'admission à la première année d'un programme d'arts (sciences sociales, arts libéraux et humanités, langues et linguistiques) ont diminué de 31 % contre 41 % d'augmentation pour un programme de science naturelle, ce qui inclut les sciences générales, les sciences physiques, la biologie, la psychologie et l'informatique.

À la question à savoir s'il est probable ou très probable qu'ils vont étudier à l'université en sciences naturelles ou en sciences humaines, lors de la prochaine rentrée universitaire, on arrive à 40 % pour la première catégorie et 28 % pour la seconde. Ce qui laisse dire aux analystes du sondage que «les sciences humaines poursuivent leur déclin», alors que l'Université Laurentienne, l'Université de Hearst, le Collège Glendon et l'Université de l'Ontario

français offrent la majorité de leurs programmes dans ces domaines.

Puisque le but de l'exercice était de donner la parole aux jeunes, on retiendra que si l'offre de programmes en français correspond aux domaines les plus populaires de nos jours, chez les élèves de 12^e année qui déposent une demande d'admission, la réponse sera oui pour la fréquentation de cette université francophone à 73 % dans le nord.

Enfin, quant à la gouvernance universitaire «par, pour et avec» la communauté franco-ontarienne, on constate que pour les élèves du secondaire, cette question, quoique relativement abstraite pour eux, signifie une représentation importante de l'établissement dans la communauté, par notamment des stages, l'appui culturel et la recherche.

On mentionne aussi l'importance d'avoir des modèles franco-ontariens au sein de la haute administration et du corps professoral. Et gouvernance universitaire signifie aussi pour eux «une réforme des établissements bilingues pour créer des structures administratives francophones autonomes à Sudbury et à Ottawa».

Réactions

Pour Denis Constantineau, directeur général du Centre de santé communautaire du Grand Sudbury et porte-parole de la Coalition nord-ontarienne pour une université francophone regroupant une dizaine de personnes de tous les milieux, dont notamment le monde de la santé,

de la culture et des affaires, le sondage est intéressant. «On va avoir besoin de données comme celles-là», affirme-t-il quand viendra le temps d'avoir «une nouvelle université», lance-t-il sans ambages.

Pour lui, le sondage a le mérite de donner la parole aux jeunes. C'est un des éléments dont il faudra tenir compte pour une université francophone dans le Nord de l'Ontario. «Il faudra aussi penser aux besoins du marché du travail, mais aussi à ceux de la communauté.»

Que pense-t-il du déclin des humanités tel qu'illustré dans le sondage? «Au secondaire, l'emphase est mise sur les métiers et les sciences. Il faut aussi faire la promotion des humanités.»

D'ailleurs, d'un point de vue de la survie d'une communauté et de sa vitalité culturelle, n'est-il pas aussi souhaitable de faire la promotion des programmes axés aussi sur les humanités?

Selon la présidente de la FESFO et élève en 11^e année à l'École secondaire catholique La Citadelle de Cornwall, Fiona Labonté, «il faut beaucoup plus que des programmes en humanité pour faire vivre une communauté culturelle. Il faut la croyance des gens au développement de celle-ci et l'implication des gens faisant partie de la communauté à prendre action quotidiennement pour vivre cette culture.»

Et la santé?

Le sondage démontre aussi une

absence de grand intérêt pour les sciences de la santé. Au moment où le Nord-Est est affligé d'une pénurie de main-d'œuvre en soins infirmiers, n'est-ce pas un peu démoralisant?

Élève de 11^e année, Benjamin Dennie étudie à l'École secondaire catholique Franco-Jeunesse de Blind River. Tout en affirmant que la FESFO ne nie pas l'absence de main-d'œuvre qualifiée dans ce domaine, le secrétaire-trésorier de l'organisme jeunesse insiste sur le fait que «la pandémie a apporté un virage important dans le domaine de la santé, mais reste à voir si c'est une tendance qui se maintiendra postpandémie».

Selon lui, miser principalement sur les humanités, ce n'est pas une formule gagnante. «Il faut faire place aux sciences, mathématiques, génie et aux études en technologie.»

Pour une gouvernance francophone

Le monde universitaire franco-ontarien semble être à une croisée des chemins. Est-ce utopique de penser un réseau d'universités franco-ontariennes, copié un peu sur celui des Universités du Québec?

«Ce n'est pas utopique du tout», assure le vice-président de la FESFO, Mathis Filiatrault. L'élève de 12^e année à l'École secondaire catholique Pierre-Savard d'Ottawa rappelle qu'en 2015 «c'est ce que les États généraux sur le postsecondaire ont demandé».

SUDBURY

Le «syndrome de la ville fantôme» guette la communauté francophone

JULIEN
CAYOUILLE

La perte de plusieurs programmes en français dans la Faculté des arts de l'Université Laurentienne menace la pérennité des organismes culturels et des médias francophones du Nord de l'Ontario. Les étudiants et les diplômés de la Laurentienne étaient une source de stagiaire et d'employés pour ceux-ci, mais aussi de participants et de spectateurs.

«La coupe à blanc des programmes s'inscrit à contrecourant de tous nos efforts au cours des dernières années pour offrir aux jeunes artistes et étudiants issus de ces programmes des opportunités et la possibilité de devenir des artistes, des penseurs, qui réfléchissent sur le monde dans lequel on vit par le biais du théâtre, ici, à Sudbury», explique la directrice artistique du Théâtre du Nouvel-Ontario (TNO), Marie-Pierre Proulx.

«La communauté francophone minoritaire du Nord fait face à moyen et à long terme au syndrome de la ville fantôme», prévient le directeur général des Concerts La Nuit sur l'étang, Pierre-Paul Mongeon. «Les symptômes sont : le manque de stagiaires dans le domaine culturel, le manque de techniciens et techniciennes francophones, le manque d'artistes francophones locaux, le manque de créateurs et de créatrices, le manque général de relève culturelle.»

Dans le cas de la Nuit sur

l'étang, la fermeture du programme de Gestion et technique de scène au Collège Boréal lui cause déjà des problèmes de relève.

Les stagiaires dans les organismes francophones étaient souvent des finissants des programmes d'études françaises, de théâtre, de sciences politiques, d'histoire... Tous des programmes coupés par la Laurentienne.

«Ces jeunes esprits créateurs sont essentiels à la vitalité d'un organisme comme le TNO. Ils contribuent à le garder bien ancré au sein de sa communauté», illustre Marie-Pierre Proulx.

Même la station régionale de Radio-Canada à Sudbury, CBON, anticipe des effets négatifs. Une partie de son équipe a toujours été et est présentement composée de diplômés de la Laurentienne. «On avait besoin de la Laurentienne pour recruter», dit la première chef des contenus du Nord, Isabelle Fleury.

Les stations hors Québec, incluant celle de Sudbury, sont sou-

vent le point de départ des employés de Radio-Canada. Cependant, le réseau en entier a présentement des problèmes de recrutement. «Comme on est une porte d'entrée, souvent ce sont des étudiants. On vient de se priver de plein de jeunes», explique Isabelle Fleury.

La conséquence à moyen terme est une perte de représentativité de la production. Sans employés et créateurs qui ont grandi dans le milieu, le contenu est à risque de moins représenter son public cible.

Exode annoncé

«Si notre communauté ne trouve pas de solution, les penseurs vont s'exiler et les jeunes vont suivre», croit Pierre-Paul Mongeon.

Le coordonnateur général de l'Alliance culturelle de l'Ontario, Denis Bertrand, entrevoit la même conséquence. «On sait que le Nord a déjà certaines difficultés à ramener les jeunes qui vont ailleurs.»

Les programmes d'études dans le Nord leur permettent d'étudier près de chez eux et ils ont plus tendance à y rester après leurs études. C'était justement l'un des arguments pour la création de l'École de médecine du Nord de l'Ontario (ÉMNO).

Même ceux qui quittent «deviennent en quelque sorte des

ambassadeurs et des ambassadrices pour la région», renchérit Denis Bertrand.

Il croit que les coupes ont été faites selon un simple calcul mathématique, sans tenir compte des conséquences sociodémographiques sur la communauté francophone. «Souvent, ces impacts-là dépassent largement le nombre d'inscriptions.»

CBON aussi préfère recruter localement pour améliorer les chances de rétention des employés. «Si j'embauche un jeune qui vient de Montréal, je sais que tôt ou tard, normalement 2 ou 3 ans, il s'en va, explique Isabelle Fleury. Ceux qui restent, ce sont souvent ceux qui sont passés par la Laurentienne.»

Ces employés locaux apportent aussi une connaissance du milieu et des contacts qui permettent de raconter des histoires encore plus près des intérêts des auditeurs. «Ça contribue à la richesse de notre contenu en onde, parce que plus de monde d'ici se retrouve en onde», ajoute Mme Fleury.

Les profs avaient leur rôle

Les étudiants ne sont pas la seule perte. Les professeurs participent aussi activement à la vie francophone du Grand Sudbury.

Pour le TNO, la Nuit sur l'étang et d'autres, ce sont des consommateurs de produits culturels. Pour la Prise de parole, ce sont des auteurs. Pour le Carrefour francophone, ce sont des parents avec des enfants à faire garder...

Marie-Pierre Proulx indique que le TNO a perdu plusieurs partenaires. «France [Huot, qui s'occupe du développement de public,] me faisait remarquer que, de tous les programmes avec lesquels elle a fait des collaborations pour des activités autour de nos spectacles dans les dernières années, il n'en reste plus un seul... C'est inconcevable!»

Du côté de Radio-Canada, c'est toute une expertise professionnelle locale qui sera perdue. Plus d'historiens, plus d'experte en politique, plus de spécialiste de l'économie des mines et des relations de travail qui peut expliquer en français des dossiers complexes.

«Je ne suis pas certain qu'il reste une réputation à l'université, lance Denis Bertrand. On voit très nettement un désengagement à la Laurentienne et ce qu'elle a pu représenter à une certaine époque.»

Le Voyageur a effectivement parlé à quelques étudiants qui, même si leur programme n'est pas coupé, songent à quitter l'institution.



SUDBURY

Chronologie des événements marquants de la dernière semaine

 JULIEN
 CAYOUE

Les annonces surviennent à une vitesse fulgurante depuis la publication de la liste des programmes coupés à l'Université Laurentienne le 12 avril et du licenciement d'une centaine de professeurs le 13 avril. Voici une ligne de temps des événements marquants survenus depuis la production du Voyageur du 14 avril.

13 avril : Convention collective

Les professeurs acceptent à 80 % la convention collective imposée par le processus de restructuration sous la menace «de l'arme nucléaire», c'est-à-dire la fermeture de l'université s'ils refusent. Elle comprend une réduction des salaires de 5 % et que ceux-ci soient gelés pendant deux ans. Tous les professeurs ont l'obligation de prendre cinq jours de congé sans solde au cours d'une année. Les professeurs de la faculté des sciences, de génie et d'architecture doivent enseigner un cours de plus par année.

Sans vouloir en rester là, l'Association des professeurs et professeurs de l'Université Laurentienne (APPUL) et l'Union des associations des professeurs des universités de l'Ontario (OCUFA) demandent la démission de l'administration supérieure de la Laurentienne, dont le recteur Robert Haché, et du ministre des Collèges et Universités, Ross Romano.

Rechercher le texte *LAPPUL demande la démission de l'administration et du ministre* sur <http://lavoixdunord.ca> pour plus de détails.

14 avril : Paul Lefebvre veut changer la LACC

Le député fédéral de Sudbury, Paul Lefebvre, a annoncé le 14 avril qu'il allait déposer son premier projet de loi privé pour modifier la *Loi sur les arrangements avec les créanciers (LACC)*. La modification, dit-il, empêchera d'autres institutions publiques de demander la protection des tribunaux pour se restructurer.

«Je le fais pour une raison très simple. Le carnage et l'anxiété que j'ai vus dans ma communauté ne doivent pas être répétés ailleurs au pays. Ce n'est pas, à mon avis, la raison pour laquelle cette loi a été créée.» Il dit travailler sur ce projet depuis la mi-février.

Il a fait l'annonce pendant un débat d'urgence réclamé par le Nouveau parti démocratique à la Chambre des communes. Pendant le débat, les néodémocrates ont demandé au gouvernement fédéral d'intervenir. Les ministres et députés libéraux ont rappelé que les universités sont de responsabilité provinciale et que l'Ontario doit en faire la demande.

15 avril : Demande d'extension

L'Université Laurentienne annonce qu'elle déposera bientôt des documents à la Cour supérieure de l'Ontario pour demander une extension pour la protection de

la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC)*. Elle recevra de l'argent supplémentaire de son prêteur pendant cette extension.

15 avril : Thornloe conteste

L'université Thornloe, une des universités fédérées de la Laurentienne, dépose une requête à la Cour supérieure de justice de l'Ontario pour tenter de bloquer la dissolution de la Fédération de l'Université Laurentienne. L'institution anglophone soutient que l'entente de 1962 est permanente et qu'elle ne contient aucune disposition qui permet à la Laurentienne de la renier unilatéralement. Thornloe soutient aussi que l'annulation de la fédération ne permettra pas à la Laurentienne d'améliorer sa situation financière et ne fait que créer le chaos. Thornloe compte 28 employés contre les 1751 de la Laurentienne.

15 avril : Deshonoris causa

Le dramaturge et récipiendaire du prix du Gouverneur général du Canada, Jean Marc Dalpé, retourne son doctorat honorifique à l'Université Laurentienne. «Et la Laurentian University wouldn't know me from a hole in the wall», écrit-il à la direction.

Rechercher le texte *Deshonoris causa* sur <http://lavoixdunord.ca> pour lire la lettre.

16 avril : Manifestation

Une manifestation a eu lieu le vendredi 16 avril de 10 h à 14 h sur la rue Paris à Sudbury. Une cinquantaine d'étudiants, professeurs, membres de la famille et citoyens se sont présentés avec leur pancarte pour réclamer l'intervention du gouvernement provincial.

Une étudiante à temps partiel à la maîtrise en histoire — un des deux programmes de maîtrise en français supprimés avec sociologie —, Christine Pagé, était accompagnée par toute sa famille. «Je crains que l'avenir de mes enfants soit affecté par toutes les coupures. Je voulais leur montrer l'importance d'avoir une voix et de manifester pour sauver notre Laurentienne», explique-t-elle.

Malgré le message de la direction que des parcours alternatifs seraient offerts aux étudiants pour qu'ils puissent obtenir leurs diplômes, les réponses offertes sont peu satisfaisantes. Une étudiante présente à la manifestation, Elora Conrad, dit que son doyen lui offre de lui fournir des lettres qui pourraient lui permettre de suivre les deux cours qui lui manquent dans d'autres univer-



La famille Pagé à la manifestation du 16 avril — Photo : Julien Cayouette

sités, mais il ne peut pas promettre que la demande sera acceptée.

16 avril : 6 cours d'études autochtones transférés

L'Université Laurentienne et l'Université de Sudbury se sont entendues pour que six cours de l'Université de Sudbury soient offerts pendant la session du printemps. Les cours seront offerts à distance par des chargés de cours. La Laurentienne dit qu'elle a l'intention de poursuivre les discussions pour la «conception d'un programme sur les perspectives autochtones qui apportera un com-

plément aux programmes déjà bien établis de baccalauréat en service social pour les autochtones et de maîtrise en relations autochtones». Les discussions avec l'Université de Sudbury se poursuivent également.

18 avril : UdeS conteste la dissolution de la Fédération

Texte complet en page 8.

19 avril : Le RPF aligne ses revendications

Avec un vote tenu le 16 avril, le Regroupement des professeurs francophones (RPF) de l'Université Laurentienne a réaligné sa

position. Les professeurs sont maintenant derrière le projet de l'Université de Sudbury de rapatrier tous les programmes et cours en français de la Laurentienne et les ressources qui s'y rattachent. Il demande maintenant au gouvernement ontarien d'enclencher le transfert des programmes en français à l'Université de Sudbury. Comme la Coalition nord-ontarienne pour une université francophone, le RPF demande un moratoire d'au moins un an pour bloquer toute coupe dans les programmes francophones. Les professeurs demandent la création d'une commission de mise en œuvre pour le transfert des programmes et de permettre à tous les étudiants touchés d'obtenir le diplôme pour lequel ils étaient inscrits sans coût supplémentaire.

Dans une lettre envoyée aux ministres conservateurs Caroline Mulroney et Ross Romano le 19 avril, les députés néodémocrates Guy Bourgouin et France Gélinas font exactement les mêmes demandes.

SUDBURY

Appuis aux professeurs et étudiants

 JULIEN
 CAYOUE

Après l'annonce des coupures drastiques à l'Université Laurentienne les 12 et 13 avril, de nombreux syndicats, associations et organismes ont lancé des messages de solidarité. Tout au long de la semaine, ils ont à la fois exprimé leur appui au personnel, au corps professoral et aux enseignants.

ACFO du grand Sudbury : «Abasourdie» par les coupes, la présidente Lyse Lamothe déclare : Une université «bilingue» qui n'a pas de programme d'Études françaises, c'est difficile à concevoir». L'exode des jeunes est l'une des craintes exprimées par l'association. L'ACFO dit continuer d'appuyer le travail de la Coalition nord-ontarienne pour une université de langue française.

Assemblée de la francophonie de l'Ontario : L'AFO déclare que «le bilinguisme est mort à l'Université Laurentienne». Elle rapporte que plus de 2000 personnes ont participé à sa campagne de lettres envoyées à l'administration de la Laurentienne. L'AFO appuie les démarches de l'Université de Sudbury pour devenir une université de langue française.

Regroupement étudiant franco-ontarien : Le RÉFO rejette les prétentions de l'université de donner la priorité à ses étudiants. Elle affirme qu'elle fera partie de la lutte pour obtenir une université qui appartiendra aux francophones.

Centre franco-ontarien de folklore et Université du troisième âge : Les deux organismes se rangent derrière la Coalition nord-ontarienne pour une université de langue française et ses messages clés.

Syndicats de professeurs : Plusieurs syndicats de professeurs à travers le Canada dénoncent la «restructuration sauvage des programmes de l'Université Laurentienne», écrit Association des professeurs de l'Université de Saint-Boniface. Le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université Laval et le Syndicat

des professeurs et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais ont entre autres joint le mouvement.

Assemblée nationale du Québec : Dans un vote unanime, le parlement québécois a adopté une motion qui déplore la disparition de 28 programmes de langue française et le sous-financement des institutions de communauté francophone minoritaires à travers le Canada.

Société économique de l'Ontario : La SEO et le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) s'inquiètent de l'effet sur la main-d'œuvre bilingue et qualifiée. Ils demandent aux deux niveaux de gouvernement d'intervenir.

Syndicats : Sept syndicats représentant des travailleurs dans la région de Sudbury ont lancé le même message le 15 avril. Ils estiment que les coupes feront perdre au moins 100 millions \$ à la région. Ils interpellent également le gouvernement ontarien à revoir le mode de financement des universités ontariennes.

Théâtre : La perte du programme de Théâtre est dénoncée par le Centre des auteurs dramatiques dans une lettre au directeur du programme, Alain Doom. Les professeurs du programme de Théâtre de l'Université d'Ottawa ont aussi déploré la perte.

ACFAS : L'association de promotion et défense de recherche canadienne en français s'inquiète pour les opportunités d'étudier et de faire de la recherche en français pour la minorité francophone du Canada. «Cette situation révèle un problème structurel dans le financement des universités qui servent la minorité francophone au Canada.»

SUDBURY

Perte d'expertise en 11^e-12^e année et en mathématique

PHILIPPE
MATHIEUJULIEN
CAYOUILLE

L'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC), l'Association des conseils scolaires et des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO) et l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) s'inquiètent des effets des coupes effectuées à l'Université Laurentienne sur la francophonie et l'enseignement en Ontario.

«Je trouve ça ridicule qu'à ce moment-ci, lorsqu'on essaie de survivre en tant que francophonie, on coupe 57 % des programmes en français. Ça fait aucun bon sens», dit le président de l'ACÉPO, Denis Chartrand.

Ces coupes de la Laurentienne comprennent le congédiement d'une centaine d'enseignants et l'abandon de plusieurs programmes, dont études françaises, mathématiques, théâtre, génie minier, géographie et éducation au niveau intermédiaire/supérieur.

Selon les associations, la réduction sévère de l'offre de programmes en français signale un mouvement très dangereux pour le système scolaire franco-ontarien et sa communauté. «Si on coupe dans certains programmes clés, comme les arts et les mathématiques, il y aura de grands effets. Il va manquer des éléments importants dans le système éducatif francophone», dit la présidente de l'AEFO, Anne Vinet-Roy «L'Université Laurentienne a diplômé plein de gens dans le système éducatif. C'est vraiment inquiétant.»

Les trois associations ont publié conjointement une lettre le 15 avril appelant le ministère des Collèges et Universités, le ministère des Affaires francophones et l'Université Laurentienne à formuler «une solution acceptable à la communauté francophone».

Moins d'enseignants pour la 11^e et 12^e année

L'abandon par la Laurentienne du programme d'éducation intermédiaire/supérieur aura sans doute un effet marqué sur l'éducation secondaire en Ontario. Sans ce pro-

gramme, aucun étudiant en enseignement à la Laurentienne n'aura les qualifications pour enseigner en 11^e et 12^e année. Soulignons que les étudiants ne peuvent plus s'y inscrire depuis l'année dernière.

Seule l'Université d'Ottawa sera capable de former les enseignants francophones pour le niveau intermédiaire/supérieur.

Le manque de formation pour la 11^e et 12^e année, jumelé à la pénurie d'enseignants qualifiés, pourrait forcer les conseils scolaires à soit abandonner les classes de spécialisation au niveau secondaire ou envoyer des enseignants non qualifiés enseigner une matière pour laquelle ils ne sont pas qualifiés.

La perte de ce programme d'enseignement peut avoir un impact énorme sur la qualité de l'éducation des élèves. «Ça diminue la qualité de l'éducation et ça diminue l'éventail des cours qu'on peut offrir», dit M. Chartrand.

L'Université cite un faible nombre de demandes d'admission pour expliquer la fermeture du programme. «Oui, il y a certainement un élément financier. Mais en même temps, ce sera potentiellement au détriment du système scolaire franco-ontarien», dit Mme Vinet-Roy.

Une pénurie d'enseignants qui ne cesse de s'aggraver

Selon les associations, les coupes n'aideront pas la pénurie de personnel enseignant en Ontario. «On prend ça très au sérieux. On a tellement une grosse pénurie au niveau des enseignants, au niveau des francophones», explique

la présidente de l'AFOCSC, Johanne Lacombe.

«On essaie de trouver des solutions pour la pénurie et on voit ces coupes. L'AFOCSC recueille beaucoup de ses enseignants de la Laurentienne, c'est un impact très dangereux. En plus de ça, on n'aura pas loin à aller pour ressentir les effets. Dans les prochains 5 ans, nous allons ressentir ces effets», souligne Mme Lacombe.

«On cherche des étudiants qui viennent d'être diplômés. On en a besoin environ 800 par année», dit M. Chartrand.

Perte en mathématiques

L'abolition du programme de mathématiques en français semble aller à l'encontre des ambitions du ministère de l'Éducation. Depuis le 31 mars 2020, tout nouvel enseignant qui veut obtenir sa carte de compétence de l'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario doit réussir un test de compétence en mathématique.

De plus, le gouvernement déploie des efforts depuis plusieurs années pour améliorer les résultats du Test provincial en mathématiques (TPM) en 9^e année.

Il n'est pas clair si la perte du département de mathématiques en français entrainera la perte des cours en français pour ceux qui suivent le programme d'enseignement, mais les intervenants sont inquiets que les étudiants de la Laurentienne reçoivent une moins bonne formation en mathématiques.

Un appel à former un comité

«Il faut regarder en détail ce qui se passe. Il faut faire un comité d'experts qui se connaissent dans le monde de l'éducation, pour qu'ils s'assoient et regardent à la situation pour faire des recommandations qui font du bon sens. Tu ne peux pas me dire que 57 % francophone ne fonctionnent pas», dit M. Chartrand.



La présidente de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens, Anne Vinet-Roy — Photos : Courtoisie



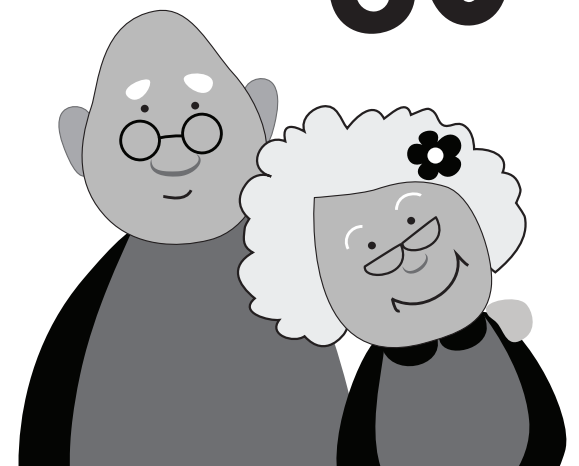
La présidente de l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques, Johanne Lacombe (AFOCSC).



Le président de l'Association des conseils scolaires et des écoles publiques de l'Ontario, Denis Chartrand

Le vaccin contre la COVID-19 est sécuritaire et peut réduire votre risque d'être infecté par le virus de la COVID-19.

60+



Si vous avez 60 ans ou plus et souhaitez recevoir le vaccin contre la COVID-19 :
phu.fyi/covid-vaccin
 pour prendre un rendez-vous.

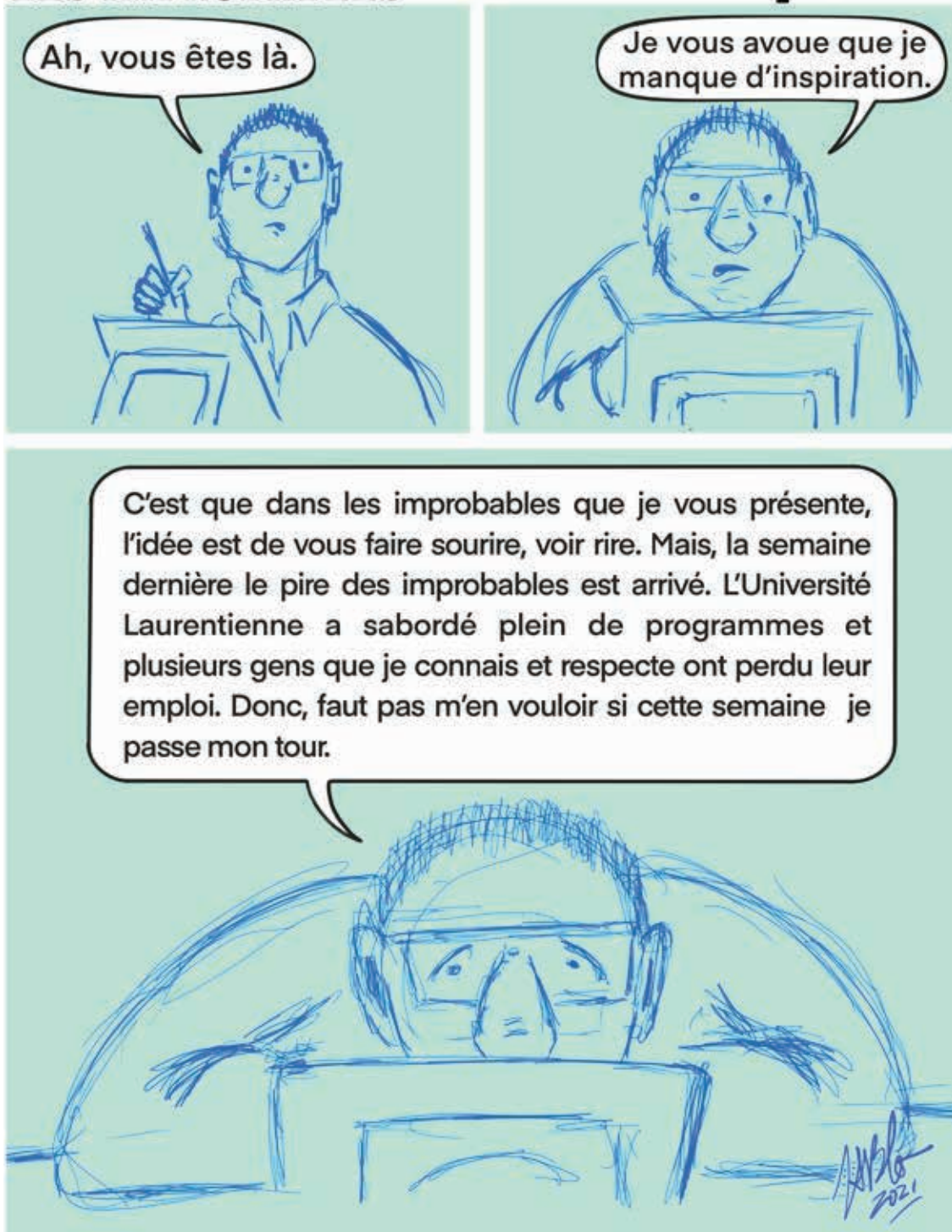


COVID-19 Vaccines | Vaccins contre la COVID-19



LES IMPROBABLES

par JABLO



C'est que dans les improbables que je vous présente, l'idée est de vous faire sourire, voir rire. Mais, la semaine dernière le pire des improbables est arrivé. L'Université Laurentienne a sabordé plein de programmes et plusieurs gens que je connais et respecte ont perdu leur emploi. Donc, faut pas m'en vouloir si cette semaine je passe mon tour.

journal
LE VOYAGEUR

Ce journal est conforme
à l'orthographe rectifiée.

Les opinions exprimés dans le Courrier des Lecteurs
n'engagent que l'auteur de la lettre.

336, rue Pine, bureau 302
Sudbury (Ontario)
P3C 1X8

Téléphone : 705-673-3377
Sans frais : 1-866-926-3997
Télécopieur : 705-673-5854
Courriel : levoyageur@levoyageur.ca

Équipe de direction

Guy Rouleau
Julien Cayouette
Karine Tellier

Administration, distribution

Guy Rouleau, poste 6203
administration@levoyageur.ca

Directrice du marketing

Karine Tellier, poste 6214
karine.tellier@levoyageur.ca

Directeur de l'information

Julien Cayouette, poste 6209
levoyageur@levoyageur.ca

Journalistes

Éric Boutilier (Nipissing)
eric.boutilier@levoyageur.ca

Philippe Mathieu (Sudbury)
journaliste@levoyageur.ca

Pigiste

André Magny
Andréanne Joly
Chris St-Pierre
Marc Dumont

Stagiaire Université de Sudbury

Venant Nshimyumurwa

Correspondants.es

Initiative de journalisme local

Éditorialiste

Réjean Grenier

Critique littéraire

Camille Contrée

Maquettistes, graphistes

Manon Roussel
Julien Cayouette

Caricaturistes

Bado

Jacques-André Blouin

On appelait «voyageurs» les gens qui faisaient le trafic des fourrures entre Montréal et Fort William, aujourd'hui Thunder Bay. Pour se rendre à Fort William, les voyageurs devaient passer par la rivière des Français et les lacs Huron et Supérieur. Certains se rendaient aussi au poste Brunswick House, au sud de Kapuskasing, ou empruntaient la rivière Missinaibi pour se rendre jusqu'à la baie James. Ces voyageurs transportaient vivres et fourrures, mais acheminaient aussi des messages et les nouvelles qu'ils glanaient le long de leur parcours. Le journal *Le Voyageur* est fier de perpétuer cette tradition.

HEURES D'OUVERTURE
9 h à 16 h du lundi au vendredi

- Les lettres à la rédaction seront publiées si l'auteur est identifié.
- L'heure de tombée pour les annonces est le jeudi à 14 h.
- Représentation nationale : ligne agates marketing 1-866-411-7486
- Nos annonceurs ont jusqu'au lundi à midi pour corriger une publicité.
- La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

Toute personne qui envoie une lettre ou une photo pour être publiée dans le journal assigne implicitement et sans appel ses droits d'auteur aux Publications Voyageur Inc.

Le Voyageur, propriété de Publications Voyageur inc. Imprimé par Journal Printing, 309, rue Douglas, Sudbury. Distribution : 1 953 + 15 500 copies électroniques • Les idées exprimées dans *Le Voyageur* ne sont pas nécessairement celles de la direction. Le Voyageur est un hebdomadaire. Courrier 2^e classe, Envoi de Post-publications - Numéro de convention 40012374 • MEMBRE : • L'Association de la presse francophone • Canadian Community Newspaper Association. Le but de notre journal est de promouvoir la langue française. • Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Abonnements (inclus le journal et les cahiers spéciaux)

1 an = 60 \$ - 2 ans = 100 \$ - 3 ans = 135 \$ • Aînés et étudiants : 1 an = 50 \$ - 2 ans = 80 \$ - 3 ans = 105 \$ • À l'étranger : 1 an = 125 \$ • Multiple : 5-20 abonnements = 40 \$ par année - 21-50 = 30 \$ par année • Institutionnel : Plus de 500 abonnements = 20 \$ chacun par année

ÉDITORIAL

Ce que l'UNO doit enseigner

Récapitulons :

1. L'Université Laurentienne annule plus la moitié de ses programmes en français, affirmant ainsi notre besoin d'une vraie université de langue française;
2. La communauté franco-ontarienne appuie unanimement le projet d'une université provinciale avec des campus à Sudbury, Hearst, Toronto et Ottawa — peut-être à la suite d'ententes entre les institutions existantes, dont l'Université de Sudbury;
3. Le gouvernement fédéral parle déjà d'en financer une partie et la province suivra puisqu'elle ne peut se permettre de voir une autre fois plus de 15 000 Franco-Ontariens en colère dans les rues;
4. Tout est donc en place pour créer l'université dont nous rêvons depuis plus de 50 ans dans le Moyen-Nord de l'Ontario.

RÉJEAN
GRÉNIER

Maintenant, la vraie question est de savoir ce qu'on y enseignera. Et pouf! La Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) vient nous aider à définir le contour académique de cette université du Nouvel-Ontario (UNO, faute d'une meilleure suggestion). Ce mardi 20 avril, l'organisme jeunesse publiait une étude exhaustive sur les aspirations postsecondaires des élèves inscrits dans les écoles françaises partout en province.

L'étude a été réalisée par internet du 22 au 29 mars 2021 en trois étapes auprès de milliers de jeunes dont la FESFO a les coordonnées ainsi que sur les réseaux sociaux. Les 848 répondants proviennent du nord, de l'est et du sud de la province. Il en ressort des choses qu'on savait, comme une baisse d'engouement pour les arts et les humanités et une hausse d'inscriptions prévues en sciences et technologies. Mais le sondage démontre aussi des différences régionales notables.

Les aspirations des élèves franco-ontariens ressemblent à celles de tous les jeunes au Canada. Par exemple, 85,2 % de ceux qui prévoient suivre des études postsecondaires disent vouloir aller à l'université et 39,2 % au collège. Une crainte cependant, seulement 60,2 % indiquent qu'ils étudieront probablement en français. Cette proportion est encore plus basse chez les élèves du Sud ontarien où seulement 47,7 % pensent étudier en français.

Quant à leur choix d'institution, il est influencé par plusieurs facteurs. Ainsi, 83,8 % donnent le coût de la vie dans la ville où ils étudieront comme le plus important facteur et quelque 80 % privilégient le prestige de l'institution ou la garantie d'emploi après l'obtention d'un diplôme. Encore un bémol, seulement 51,7 % indiquent qu'une brochette importante de programmes en français influencera leur choix.

En terminant, clarifions un point important. Certains pourraient dire que 848 répondants sur plus de 30 000 élèves francophones ce n'est pas très significatif. Qu'il nous suffise de répondre que, pendant une élection, les sondeurs professionnels interrogent quelque mille personnes sur plus de 18 millions d'électeurs et nous prédisent les résultats du vote. Alors, n'essayons pas d'utiliser des arguments statistiques pour discréditer la parole de nos jeunes. Ils / elles se sont donné la peine de nous dire ce qu'ils / elles veulent, écoutons-les.

L'étude de la FESFO inclut plusieurs autres renseignements qui pourraient aider les dirigeants qui doivent maintenant planifier une nouvelle institution universitaire. À lire.

ÉDITORIAL 2

La Laurentienne est psychopathe et égocentrique

JULIEN
CAYOUILLE

Travail oblige, nous lisons énormément de choses sur l'Université Laurentienne. «Psychopathe» et «égocentrique» sont les deux mots qui semblent le mieux décrire toutes les décisions prises et forcées par l'administration.

Certains l'ont dit bien avant nous, les actions des entreprises capitalistes se comparent facilement aux traits que l'on associerait à un psychopathe. La Laurentienne n'est pas une entreprise, mais se conduit depuis quelques années comme telles (un autre débat à avoir). Certainement que le processus de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* la force à agir de la sorte. Alors la grande question devient : est-ce le processus approprié?

Son dédain à partager programmes, étudiants et revenus, à toujours vouloir tout pour elle et à carrément voler les programmes, les étudiants et les subventions des autres universités pour son propre gain démontre bien l'importance qu'elle se donne et l'attitude hautaine de l'administration.

Il faut faire une distinction. Nous n'accusons pas les membres de l'administration d'être des psychopathes. Cependant, leurs décisions pour la survie de l'institution au détriment de tout le reste ont créé une institution qui se conduit comme telle.

On vous laisse avec les définitions d'Antidote :

Psychopathie : Trouble permanent de la personnalité se caractérisant par le déni de la personnalité d'autrui et par des comportements impulsifs et antisociaux.

Égocentrisme : Tendence à tout centrer sur soi-même, à tout juger, à tout orienter en fonction de soi, de ses intérêts.

NORD DE L'ONTARIO

GreenFirst fait sa place dans la forêt nord-ontarienne

CHRIS ST-PIERRE

L'entreprise britanno-colombienne GreenFirst Forest Products s'est entendue avec Matériaux innovants Rayonier pour acheter ses installations de bois d'œuvre et de papier journal au coût de 214 millions \$US. Des sites vendus, quatre se trouvent dans le nord de l'Ontario : Kapuskasing, Hearst, Chapeau et Cochrane.

Les autres se situent au Québec, dans les communautés de La Sarre et de Béarn. Dans un communiqué émis le lundi 12 avril, GreenFirst indique que cette transaction lui permettra d'accroître sa présence dans l'industrie régionale du bois d'œuvre après s'être procuré la scierie de Kenora au coût de 11,5 millions \$ en octobre 2020.

Une vente prévisible et bien reçue

Rayonier était propriétaire de l'usine de papier journal de Kapuskasing depuis 2017. Le passage du principal employeur de la communauté d'environ 8000 personnes à GreenFirst a été annoncé à la municipalité peu avant les médias. Bien que la nouvelle était une surprise, le directeur général de la Ville de Kapuskasing, Guylain Baril, l'avait vu venir.

«Lorsque Rayonier a acheté les installations de Kapuskasing de Tembec, il était très clair que le bois d'œuvre et le papier n'étaient pas ses industries primaires», remarque le fonctionnaire. Rayonier se spécialise en cellulose et avait acheté le site de Kapuskasing pour alimenter ses usines qui en produisent à l'aide de fibres résiduelles, notamment celle à Témiscaming. GreenFirst répondra à ce besoin dans le cadre d'une entente de 20 ans signée avec Rayonier.

Le maire de Hearst, Roger Sigouin, s'attendait également

à une vente et a été particulièrement surpris d'apprendre qu'une compagnie canadienne devenait propriétaire de l'usine de sa municipalité. «C'est intéressant de voir qu'il y a d'autres personnes qui sont intéressées à acheter nos usines. Que ce soit au niveau du papier ou du bois, ça garantit des emplois dans nos communautés.»

Tout comme le syndicat Unifor, qui représente des travailleurs dans les usines vendues, les communautés affectées par la transaction n'avaient pas encore discuté avec GreenFirst en date du vendredi 16 avril. Roger Sigouin se dit ouvert à l'idée d'un entretien avec les responsables de l'entreprise pour en apprendre plus sur leur façon d'opérer.

«J'aimerais les rencontrer avec le maire [de Kapuskasing Dave] Plourde pour savoir quelles sont leurs intentions et pour voir ce que les communautés peuvent faire pour

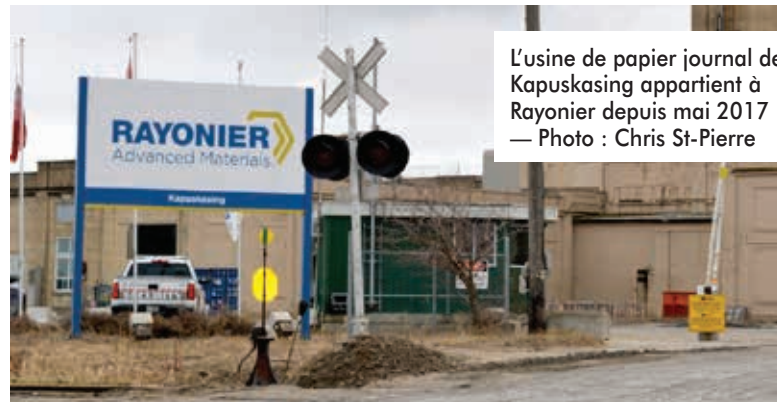
s'assurer qu'ils aillent dans la bonne direction», dit le maire Sigouin.

Kapuskasing reconnaît les contributions de Rayonier

Le directeur général de Kapuskasing, Guylain Baril, ne souhaite pas oublier le fait que Rayonier a été un partenaire de plusieurs organismes locaux durant ses plus de trois ans dans le Nord de l'Ontario. L'entreprise a notamment donné 20000 \$ à la Banque Alimentaire de Kapuskasing à quelques mois du temps des Fêtes en 2020.

M. Baril apprécie la générosité démontrée par l'entreprise, qui a contribué à plusieurs projets. Il espère que Rayonier tiendra sa promesse de fournir des terrains à la municipalité pour assurer l'offre de certaines activités.

«Ce sont des terrains où se trouvent des sentiers de ski fond et des terrains qui mènent jusqu'à Sturgeon Falls, qui est un lieu sur la rivière de Kapuskasing qui est très fréquenté, raconte-t-il. On parle d'au-delà de 800 acres de terrain [au nord de la ville].» Le directeur général souhaite qu'il soit toujours possible de pratiquer des sports hivernaux et de profiter de la nature à ces endroits.



L'usine de papier journal de Kapuskasing appartient à Rayonier depuis mai 2017 — Photo : Chris St-Pierre

CORBEIL ET STURGEON FALLS

Des investissements pour des projets dans le Nipissing

La Société d'aide au développement des collectivités (SADC) - Partenaires dans l'économie de Sudbury Est-Nipissing Ouest et la Municipalité d'East Ferris ont obtenu du financement de divers paliers gouvernementaux pour réaliser des projets reliés à l'économie et à des infrastructures récréatives. (É.B.)

Le gouvernement fédéral a annoncé un investissement de 1,6 million \$ pour aider à la création d'emplois et améliorer les possibilités économiques et commerciales dans les communautés de Markstay-Warren, Nipissing Ouest, Rivière des Français, St-Charles et dans les Premières Nations de Dokis et de Nipissing.

Ailleurs dans la région, le fédéral et la province accordent des montants de 581 000 \$ et 484 000 \$,

respectivement, au projet de remise en état et d'agrandissement du parc de Corbeil.

La Municipalité d'East Ferris va pour sa part consacrer quelque 388 000 \$ à l'installation d'un toit et de lumières d'éclairage pour la patinoire extérieure, des améliorations aux terrains de soccer et de tennis, le remplacement d'équipement dans l'aire de jeu et l'ajout de signalisation dans le stationnement.



La patinoire du parc de Corbeil — Photo : Éric Boutillier

NORD DE L'ONTARIO

Fonce.ca

Phase d'aiguillage lancée

JULIEN CAYOUILLE

Le projet pilote Fonce.ca est entré dans sa deuxième phase le 20 avril. Le site d'aiguillage pour la formation des adultes a réorganisé l'infrastructure et la gestion du service. L'expérience client et l'objectif reste le même, soit trouver la meilleure formation ou le meilleur service pour les besoins des adultes francophones du Nord de l'Ontario, surtout en région rurale.

La première phase en 2018-2019 a surtout permis aux centres de formation de tester les outils d'évaluation des clients. La phase 2 permettra de vraiment évaluer l'étape de l'aiguillage, «le cœur» du processus, explique la directrice de la Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA), Gabrielle Lopez. C'est le moment où un comité d'aiguillage révisé les résultats de l'évaluation et fait une recommandation sur le meilleur service pour le client.

Le partenariat avec les centres de formation communautaires, le Collège Boréal et les conseils scolaires reste en place et à la base du service. C'était une des belles réalisations du projet selon Gabrielle Lopez et elle est heureuse qu'ils aient tous accepté de signer à nouveau.

«Là, c'est de voir comment on va travailler ensemble dans ce fameux comité d'aiguillage.» Le comité est formé de membres des partenaires. Certains services peuvent convoiter les mêmes clients et sont alors en compétition. Ils devront trouver l'équilibre entre les forces et les faiblesses de chacun.

Ce sera aussi une phase où ils iront chercher d'autres partenaires. Gabrielle Lopez vise surtout les centres d'emploi, Ontario au travail et les services d'immigration. Ceux-ci permettront de faire connaître le service à ceux qui pourraient en avoir besoin

pour de la formation ou pour se trouver un emploi. «Les gens qui viennent sur Fonce.ca n'ont pas ces services-là dans leur coin ou peut-être qu'ils sont intimidés par une mauvaise expérience dans une institution», dit la directrice.

Mme Lopez croit que l'expérience acquise dans le projet de plateforme canadienne de formation à distance, lancée en janvier, a permis d'apprendre à adapter leurs propres outils aux besoins des autres. Alors que le projet pilote initial de Fonce.ca était dirigé à partir d'un centre de formation du Nord, la COFA a décidé de rapatrier le système dans son giron dans le but de simplifier sa gestion.

De plus, le projet entièrement en ligne s'insère bien dans le mode de reprise économique après pandémie.

L'idée de base de Fonce.ca circule depuis 2011. Les Partenariats en éducation et en formation des adultes — il y en a trois en province — ont depuis des années le désir de trouver la meilleure façon de rejoindre des clients potentiels et faciliter la sélection de leur parcours.

Le ministère des Collèges et Universités fournit le financement pour la phase 2. Il y a eu un arrêt d'un an entre les deux phases en raison, principalement, de la pandémie. La phase 2 se terminera en mars 2022.

PAQUETTE, Janine



C'est avec grande tristesse que la famille annonce le décès de Janine Marguerite (Père) Paquette, à Sudbury, en ce mercredi 14 avril 2021, à l'âge de 88 ans. Fille de feu Jean-Marie Père et de feu Marie Anna (Jacques) Père. Elle sera grandement

manquée par son époux de 65 ans, Dr. Gaston Paquette.

Mère bien aimée de Danielle Herrington (Michael), Lucie Serratore (Gerry), José Doucet (Daniel), Sylvain Paquette (Colleen), Mireille Picard (Yvan). Mamie bien aimée de ses quatorze petits-enfants: Mathieu (Monika), Stéfano (Jasmin), Éric, Janine (Richard), Michelle (Tim), Nicolette (Blaise), Dre Véronique (Dr. Kevin), Caroline (James), Pascale-Anne (Ryan), Patrick, Liam, Samuel, Philippe, Joël et ses arrière-petits-enfants, Ella, Chloe, Lennon, Frederic. Elle laisse aussi dans le deuil sa sœur aînée Thérèse (Père) Gosselin. En plus d'avoir été une superbe maman et mamie, elle a joui de sa carrière d'enseignante et aimait partager ses aventures de la salle de classe.

En raison de la pandémie et pour la protection de tous, la famille tiendra un service privé, le samedi 17 avril 2021 à 15 h 30 à la chapelle de la Coopérative Funéraire de Sudbury. Un lien sera rendu disponible aux intéressés qui aimeraient visionner la célébration qui sera diffusée directement via une vidéo. Visitez le site de la Coopérative Funéraire au www.cooperativefuneraire.ca.

Un enregistrement sera aussi disponible pour un visionnement ultérieur. Les intéressés qui désirent regarder la cérémonie directement ou en différé peuvent communiquer par courriel à sjpaq@yahoo.com.



SUDBURY

L'Université de Sudbury conteste la dissolution de la Fédération devant la cour

 JULIEN
 CAYOUE

L'Université de Sudbury a, à son tour, déposé un dossier de motion devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario pour contester la dissolution de la Fédération de l'Université Laurentienne. Le dossier comprend un document de l'avocat de l'Université de Sudbury (UdeS) et un affidavit du président du conseil des régents, Pierre Riopel.

Pour justifier le dépôt de la motion de contestation, l'avocat propose entre autres que la dissolution entraînera des difficultés financières pour l'UdeS, que la Laurentienne n'agit pas de bonne foi depuis des années et que la

situation financière de la Laurentienne ne s'améliorera pas sans la Fédération. Des violations de l'entente de la Fédération concernant la réciprocité et le financement sont également énumérées.



Photo : Julien Cayouette

Ils soutiennent que les problèmes financiers n'ont pas été causés par la Fédération. Alors que sous la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC)* la Laurentienne peut mettre à pied des employés sans respecter les ententes en place, ce ne serait pas le cas de l'UdeS. Celle-ci devient seule responsable du paiement des indemnités de départ de ses professeurs et employés, qui pourraient atteindre 4 millions \$.

Si jamais la dissolution est incluse dans le règlement de la LACC, ils soutiennent que les universités fédérées devraient alors être mises dans une classe séparée et plus importante de crédettes. Se faisant, leurs réclamations en dommages et intérêts — qui dépasseraient probablement de plusieurs millions de dollars les réclamations des autres créanciers — diminueraient les chances qu'un plan viable de restructuration soit accepté par tous les crédettes. En fait, les trois universités voteraient automatiquement contre tout plan incluant la dissolution de la fédération.

L'avocat et Pierre Riopel rappellent que l'UdeS et les deux autres universités fédérées sont les créatrices de la Laurentienne. Aucune disposition de l'entente ne permet la dissolution unilatérale de la Fédération par la Laurentienne, comme annoncée le 1er avril.

Sous la Fédération, l'UdeS a accepté de suspendre son droit de remettre des diplômes (sauf en théologie), de recevoir des subventions et de recevoir des droits de scolarité, mais est responsable de payer pour ses infrastructures et son corps professoral.

L'UdeS aurait accepté l'entente de la Fédération avec la conviction qu'elle serait permanente. D'ailleurs, l'entente pour la location du terrain est d'une durée de 99 ans, avec une option de renouvellement pour un autre 99 ans.

Le bail concernant la location du terrain où se trouvent les édifices de l'Université de Sudbury avantagerait de façon disproportionnée la Laurentienne. Celle-ci espère peut-être récupérer le terrain pour son propre bénéfice. Cependant, le bail sous-entendrait que cette option est seulement valide si les deux parties se sont entendues pour la dissolution de la Fédération.

Attaque envers la communauté francophone

L'affidavit de Pierre Riopel note que la charte de fondation de la Laurentienne comprend l'exi-

gence de devenir un phare pour la communauté francophone et offrir des programmes et des cours qui satisfont ses besoins. Que cette mission devrait toujours demeurer une priorité.

Cependant, M. Riopel soutient que la Laurentienne, avec le nombre de programmes francophones qu'elle a coupés, «s'en prend au cœur de ses obligations envers la communauté francophone et s'attaque directement à la capacité de l'UdeS de faire de même.»

Le temps de créer en français

L'UdeS indique aussi que la décision la forcerait à devenir une université indépendante sans lui donner le temps de franchir la myriade d'étapes nécessaires pour qu'elle soit opérationnelle en septembre 2021. Dans le meilleur des cas, elle pourrait l'être en janvier 2022, mais septembre 2022 est une échéance plus réaliste.

L'affidavit de Pierre Riopel dévoile qu'il y a eu un échange de lettres entre l'avocat de l'UdeS et l'avocate de la Laurentienne le 12 avril. L'Université de Sudbury propose d'ouvrir des discussions pour transférer l'ensemble des programmes, des services et des infrastructures de langue française à l'Université de Sudbury dans un esprit de collaboration.

La réponse de l'avocate D.J. Miller est arrivée le même jour. Elle indique que la Laurentienne n'a pas l'intention de considérer cette possibilité dans sa restructuration. «Les programmes de langue française de la Laurentienne (qui desservent environ 2000 étudiants) sont au cœur de son mandat. En tant que telle, la Laurentienne n'a pas l'intention de transférer un seul programme de langue française à l'UdeS», écrit-elle.

Pierre Riopel souligne que l'Université de Sudbury tient à poursuivre son travail, mais ne peut le faire en si peu de temps. Il revient à la charge : «USudbury souhaite, dans la mesure du possible, en arriver à un arrangement avec la Laurentienne à l'intérieur de l'entente et de la relation de la Fédération pour offrir les programmes et les cours en français. L'importance pour la communauté francophone d'assurer non seulement la survie de ces cours et programmes, mais aussi de les promouvoir adéquatement ne peut pas être sous-estimée. Un tel arrangement peut être conclu, ou imposé, à l'intérieur de la Fédération.»



Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3E 5K3

311 Service
www.grandsudbury.ca



Nous affichons les soumissions, les offres, les propositions et les ventes sur le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

Avispublics

AVIS DE DEMANDES D'AUTORISATION VILLE DU GRAND SUDBURY

Veillez noter que l'on a présenté les demandes suivantes concernant les demandes d'autorisation aux termes de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13, telle qu'elle est modifiée.

Demande n° B0073/2020

Description foncière : NIP 73503-1644, partie 1, plan 53R-14043 et partie 2, plan 53R-20539, lot 1, concession 3, canton d'Hanmer, 6040, route 69 Nord, Valley East
Objet de la demande : Transférer une portion nord de la propriété visée, créant ainsi une longueur de façade d'environ 200 m, une profondeur d'environ 33 m et une superficie d'environ 566 m²; regrouper une portion nord vacante d'environ 2,83 ha avec le NIP 73503-1636.

0027, lots 41-42 et 47-61, plan M-477, lot 1, concession 4, canton d'Hanmer, 5241, boulevard Outremont, Hanmer
Objet de la demande : Regrouper une portion ouest d'environ 1 426 m² (15 349,34 pi²) des terrains visés où se trouve une route asphaltée, avec le NIP 73506-0198 attenant.

suivante : Ville du Grand Sudbury, Place Tom Davies, 200, rue Brady, C.P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3. Tél. : 705-674-4455, poste 4376 ou 4346 – Téléc. : 705-673-2200.

Les observations écrites concernant l'une ou l'autre de ces demandes doivent être reçues d'ici au **vendredi 30 avril 2021** pour examen.

Les commentaires présentés sur la question, y compris le nom et l'adresse de l'auteur, seront connus du public. La population peut les consulter et ils peuvent être publiés dans la décision de la responsable des demandes d'autorisation. En transmettant des renseignements, y compris de façon imprimée ou électronique, vous indiquez que vous avez obtenu le consentement des personnes dont les renseignements personnels figurent dans les informations à divulguer au public. En transmettant des renseignements, y compris de façon imprimée ou électronique, vous indiquez que vous avez obtenu le consentement des personnes dont les renseignements personnels figurent dans les informations à divulguer au public.

On fera uniquement parvenir une copie des décisions aux personnes qui demandent par écrit un avis de décision à la responsable des demandes d'autorisation.

Responsable des demandes d'autorisation
Ville du Grand Sudbury
C.P. 5000, succursale A, 200, rue Brady, Sudbury (Ontario) P3A 5P3
705-674-4455, poste 4376 ou 4346 – Téléc. : 705-673-2200

Note : Si une personne ou un organisme public faisant appel d'une décision de la responsable des demandes d'autorisation par rapport à la demande proposée ne lui fait pas parvenir d'observations écrites avant que soit accordée une autorisation provisoire, le Tribunal d'appel de l'aménagement local peut rejeter l'appel.

Demande n° B0039/2021

Description foncière : NIP 73504-3071, parcelle 18575, lot 6, concession 3, canton d'Hanmer, promenade Gravel, Hanmer
Objet de la demande : Regrouper une portion ouest d'environ 1,62 ha (4 acres) des terrains visés avec le NIP 73504-3070 attenant.

Demande n° B0040/2021

Description foncière : NIP 73504-3070, partie 1, plan 53R-20725, lot 6, concession 3, canton d'Hanmer, promenade Gravel Drive, Hanmer
Objet de la demande : Transférer une portion est vacante d'environ 2 ha (4,94 acres) des terrains visés.

Demande n° B0041/2021

Description foncière : NIP 73580-0591, parcelle 53216, parties 4, 15-34 et 39, plan 53R-16523, lot 1, concession 4, canton de McKim, 1425 Kingsway, Sudbury
Objet de la demande : Louer une portion nord-est d'environ 0,86 ha (2,13 acres) des terrains visés durant plus de 21 ans.

Demande n° B0045/2021

Description foncière : NIP 73475-0518, partie 1, plan 53R-12120, partie des lots 4 et 5, concession 6, canton de Broder, 0, chemin Algonquin, Sudbury
Objet de la demande : Transférer une portion nord vacante d'environ 0,56 ha (1,38 acre) des terrains visés.

Les personnes s'intéressant à ces questions ou voulant obtenir plus de renseignements peuvent composer le numéro de téléphone suivant ou se présenter, pendant les heures normales d'ouverture, au bureau de la responsable des demandes d'autorisation, Nia Lewis, à l'adresse

Demande n° B0034/2021

Description foncière : NIP 73572-0039, parcelle 51759, parties 1-4, plan 53R-16353, partie 2, plan 53R-11420, lot 11, concession 4, canton de Neelon, 2018 Kingsway, Sudbury
Objet de la demande : Concéder une servitude d'environ 12 m (39,37 pi) de largeur, 265 m² (2 852,44 pi²) à des fins d'accès sur une portion ouest des terrains visés, au profit du NIP 73572-0025 dont l'adresse municipale est le 1988, boulevard Kingsway.

Demande n° B0035/2021

Description foncière : NIP 73572-0025, parcelle 53646, parties 1-3, plan 53R-16996, partie 1, plan 53R-11420, lot 11, concession 4, canton de Neelon, 1988 Kingsway, Sudbury
Objet de la demande : Concéder une servitude d'environ 14 m (45,93 pi) de largeur, 77 m² (828,82 pi²) à des fins d'accès sur une portion est des terrains visés, au profit du NIP 73572-0039 dont l'adresse municipale est le 2018, boulevard Kingsway.

Demande n° B0037/2021

Description foncière : NIP 73506-0023, parcelles 51216-51218 et 51220-51224, lots 15-24, plan M-477, lot 1, concession 4, canton d'Hanmer, 5241, boulevard Outremont, Hanmer
Objet de la demande : Regrouper une portion ouest d'environ 348 m² (3 745,84 pi²) des terrains visés où se trouvent une terrasse et une remise créant un empiètement, avec le NIP 73506-0198 attenant.

Demande n° B0038/2021

Description foncière : NIP 73506-

TEMISKAMING SHORES

L'ACFO-Témiskaming a un nouvel agent de développement



Le nouvel agent de développement de L'ACFO-Témiskaming, Tiemoko Ouatra — Photo : Marc Dumont

MARC DUMONT

L'ACFO-Témiskaming a embauché un remplaçant pour son agent de développement de longue date, Jean-Claude Carrière. Tiemoko Ouatra a débuté son nouvel emploi le 6 avril.

«Je suis content qu'on ait un peu plus de deux mois pour que je puisse lui montrer les dossiers qu'on travaille», explique Jean-Claude Carrière. Il quittera son poste en juin. «Je tiens à remercier FedNor de tout cœur pour avoir rendu cette transition possible», ajoute-t-il.

«L'ACFO est une organisation en elle-même qui me motive», dit Tiemoko Ouatra. «Son mandat est le maintien de la langue dans un contexte communautaire : ça m'intéresse!»

Il détient un diplôme en administration des affaires et gestion des affaires de l'Université de Hearst. Né en Côte d'Ivoire, Tiemoko Ouatra est résident canadien depuis décembre 2015.

Malgré son jeune âge, le stagiaire a déjà eu l'occasion d'explorer ses habiletés. Il a participé à l'élaboration du plan stratégique du Collège St-Jean en Alberta. Il a également contribué à l'étude de faisabilité de l'Université de Hearst pour recruter des étudiants étrangers. En 2017, il s'est inscrit au concours Combat des affaires (Bizz Battle).

«Mon but est de m'installer dans la région. Étant donné que la responsabilité que j'aurai est le développement communautaire, je serai plus présent, continue Tiemoko. Je pourrai apporter le plus que je peux à mon niveau.»

«C'est dommage qu'on soit en confinement. J'aurais aimé présenter Tiemoko à la communauté d'une façon plus formelle, plus professionnelle, dit Jean-Claude Carrière. Je suis quand même fier que l'ACFO-Témiskaming soit à la fine pointe en matière d'Immigration dans la région», ajoute-t-il.

Un des membres du comité de sélection pour le nouvel agent de développement est l'ancien président de l'ACFO, Ghislain Lambert. Ce qui a fait basculer la balance en faveur de Tiemoko Ouatra, selon M. Lambert, c'est qu'il n'a pas cherché à jouer des jeux à l'entrevue. «J'ai apprécié son honnêteté, il n'a pas cherché à nous impressionner. Tiemoko a reconnu qu'il ne se sent pas à l'aise en public et qu'il est prêt à relever le défi. Je ne suis pas inquiet. C'est clair qu'il est intéressé et pense à son engagement à long terme. Je suis content pour Jean-Claude et je suis confiant que la transition va être une réussite.»

«Je lui souhaite bonne chance. J'espère que la communauté sera accueillante», ajoute Jean-Claude Carrière. J'insiste pour rappeler que moi aussi, un jour, j'ai dû commencer à apprendre ce qu'exige être agent de développement à Temiskaming Shores.»

COCHRANE

Privatisation partielle de CochraneTel

ÉRIC BOUTILIER

La société de télécommunication CochraneTel a été achetée par la compagnie EION, un fournisseur spécialisé dans le déploiement de services de téléphonie sans-fil et à large bande en milieu rural. Sous la marque IceNet Wireless, les dirigeants ont fait l'acquisition des deux tiers de cette entreprise détenue par les contribuables de Cochrane et comptent faire des améliorations majeures au réseau internet.

Au cours des deux prochaines années, EION investira 1,8 million \$ pour effectuer des mises à jour dans l'ensemble du réseau de fibre optique à Cochrane. La compagnie s'engage également à construire des tours Wifi afin d'étendre le service à large bande dans les secteurs de la ville moins bien desservis.

La ville s'est dite obligée de vendre 70 % de la corporation, car elle n'avait tout simplement plus les moyens pour investir et moderniser ses infrastructures de télécommunication.

«C'est beaucoup trop lourd pour les clients de CochraneTel. C'est eux qui contribuent pour le capital, alors on n'a pas les moyens de continuer et de servir correctement nos clients», reconnaît le maire de Cochrane, Denis Clément.

«[EION] sont des experts dans le développement de réseaux. L'internet ne fonctionne presque pas en milieu rural. Ils ont trouvé une meilleure façon d'améliorer le réseau et ils vont faire des investissements nécessaires pour améliorer le service», poursuit-il.

L'annonce de la vente de CochraneTel vient seulement quelques semaines après que la compagnie a souligné son 100^e anniversaire. La ville retient tout de même 30 % des actions de CochraneTel. Elle va continuer à siéger à la table des décisions et à recevoir des ristournes.

Nouveaux services médicaux

Les résidents de Cochrane verront non seulement des améliorations au niveau des vitesses et

la fiabilité d'internet, mais également un ajout à l'offre de services médicaux et sociaux. Une nouvelle plateforme virtuelle sur demande sera disponible pour les personnes qui ont besoin de consulter un médecin ou d'obtenir des conseils ou de l'aide dans des situations de violence conjugale.

«Une des choses principales [de l'entente], c'est notre association que nous avons avec TELUS Santé. C'est un service payant qui est fourni à travers le Canada et vous donne accès à un médecin», déclare le vice-président du développement corporatif d'EION, Jacques Chartrand.

«Il y a 1000 résidents à Cochrane seulement qu'ils n'ont pas de médecin, explique-t-il. Une infirmière enregistrée fait le premier regard à vos problèmes. Un médecin est toujours sur appel ou sur place pour donner l'information.»

D'ici quelques années, le service d'IceNet Wireless pourrait s'étendre dans des communautés avoisinantes – dont Iroquois Falls et Smooth Rock Falls.

AZILDA

Décès d'un donateur du Collège Boréal

JULIEN CAYOUILLE

Laurier Paquette est décédé le 8 avril à l'âge de 88 ans. Le garagiste à la retraite a laissé un legs important à Sudbury, particulièrement au Collège Boréal par la création d'un fond de bourse. Le collège a également dédié le foyer du campus de Sudbury au couple de Laurier et Lorraine Paquette en 1998.

Jusqu'en 1976, M. Paquette était le propriétaire d'Azilda garage, entreprise qu'il avait lui-même fondée, puisqu'il était mécanicien de formation. Il était également membre du 3^e degré des Chevaliers de Colomb, conseil 115593.

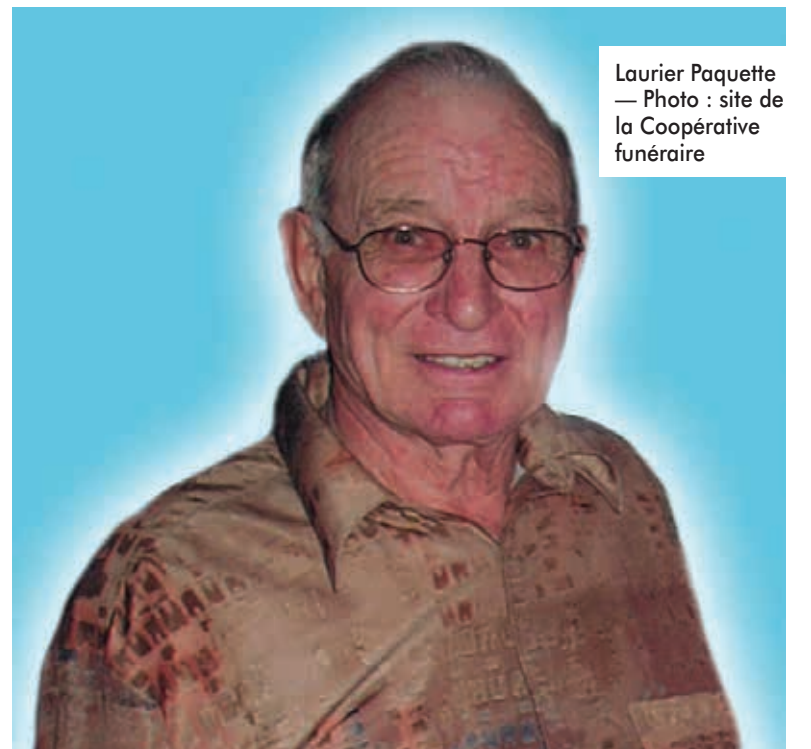
Il est considéré comme un des fondateurs du Collège Boréal grâce à ses dons pour la création du Fonds de bourses Laurier et Lorraine Paquette. Le collège indique que les dons faits au fil des années par les Paquette totalisent 250 000 \$ dans le Fonds de dotation de la Fondation du Collège Boréal.

Grâce à ce montant, le collège a remis 210 bourses de 1000 \$ à des étudiants et étudiantes de la région de Rayside-Balfour depuis 1999. «Sans ces bourses, ces étudiantes et étudiants auraient eu des difficultés à accéder aux études post-secondaires», note le président du Collège Boréal, Daniel Giroux.

«Les contributions de M. et Mme Paquette sont immesu-

rables, poursuit le président. Nous saluons aujourd'hui leurs valeurs,

leur vision et leur engagement au service de la communauté francophone du Grand Sudbury. Laurier Paquette a été un pionnier du Collège Boréal. Son authenticité, sa passion pour la francophonie et son dévouement envers l'éducation et la relève francophone nous manqueront.»



Laurier Paquette — Photo : site de la Coopérative funéraire



SUIVEZ-NOUS SUR
INSTAGRAM

lavoixdunord.ontario

JOUR DE LA TERRE

CRITIQUE

En cas d'incendie, prière de ne pas sauver ce livre

Célébrer le jour de la Terre en lecture

CAMILLE
CONTRE

Le jour de la Terre est le 22 avril et cela fait quelques années déjà que plusieurs groupes tentent de sensibiliser la population, mais surtout les politiciens, à agir face aux changements climatiques. «L'heure est grave», comme l'a dit la jeune Greta Thunberg. C'est dans cet esprit que le recueil d'essais narratifs dirigé par Catherine Voyer-Léger, *En cas d'incendie, prière de ne pas sauver ce livre* (Éditions Prise de parole, 2021), a vu le jour.

Ce livre n'est toutefois pas un appel aux armes : «Nous ne voulions pas de discours, mais des confidences. La militante Greta Thunberg nous demande de paniquer; nous avons tordu l'injonction pour en faire une question : où se loge la panique en vous?» (p. 7-8)

Douze auteurs et autrices se sont prêtés à l'exercice et plusieurs grands noms font partie de ce recueil. On y retrouve entre autres

Ying Chen, Mishka Lavigne et Laurent Poliquin.

Certains auteurs disent qu'il est temps de se réveiller collectivement, qu'on ne peut plus ignorer la situation, alors que d'autres dénoncent la trop grande part de responsabilité sociale de faire sa part qu'il leur pèse sur les épaules. Et d'autres disent qu'il est nécessaire de se rapprocher de la nature, voire d'essayer d'être autosuffisant.

Comme dans tout recueil ou anthologie, certains textes ressortent davantage à la fin de la lecture que d'autres. Ce livre n'y échappe pas. Par exemple, Ouanessa Younsi a écrit une lettre adressée à son fils et le résultat est spectaculaire. Il invite son fils à découvrir la nature, et de ce fait le lecteur, à travers la vision d'un enfant.

Ces textes sont ludiques, passionnés et intimistes. Ce collectif d'essais pose un regard intéressant face à la situation climatique dans laquelle nous nous retrouvons. Un regard qui soulève de nombreuses questions quant à notre avenir.

Avec le recueil d'essais narratifs *En cas d'incendie, prière de ne pas sauver ce livre*, les Éditions Prise de parole lance une toute nouvelle



MARC G. SERRÉ
DÉPUTÉ DE NICKEL BELT

2945, autoroute 69 Nord, bur. 5
Val Caron
Tél. sans frais : 1-800-267-4829

94, rue King, bur. 1
Sturgeon Falls
Tél. : 705-580-2584

www.marcserre.ca



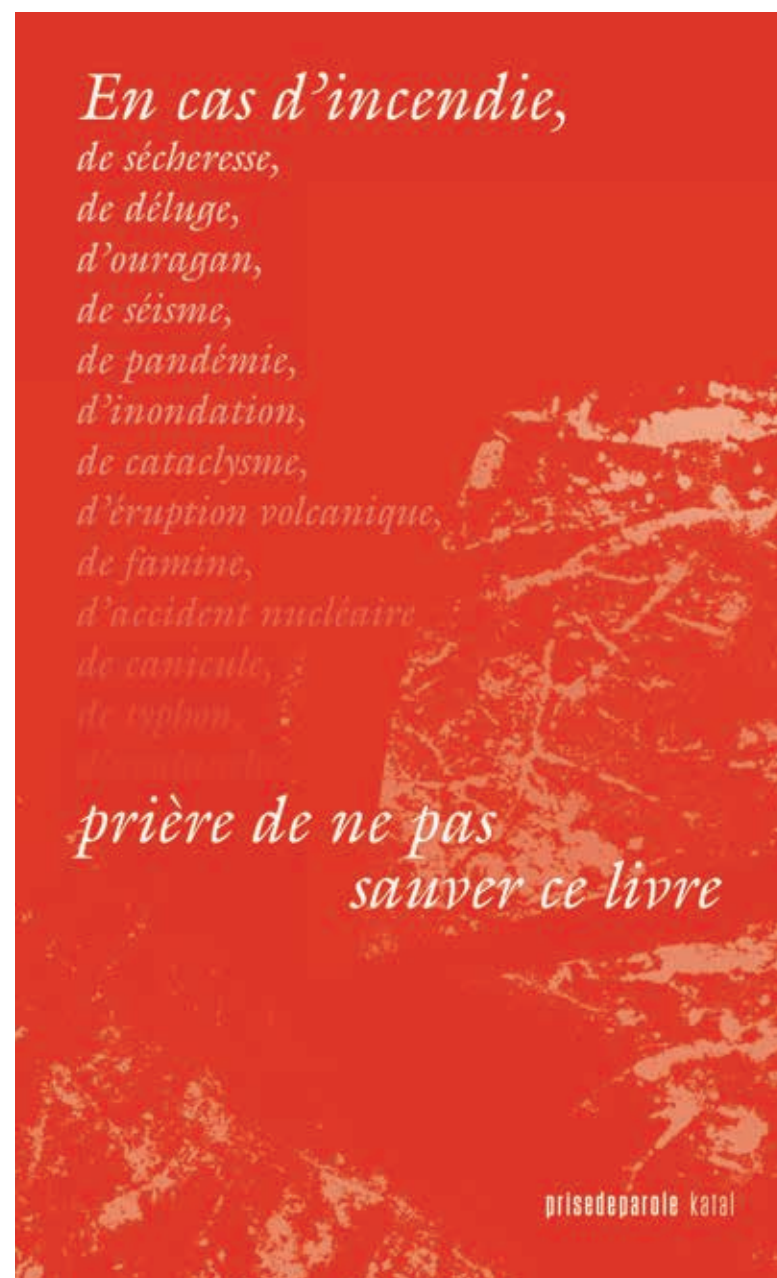
PAUL LEFEBVRE
DÉPUTÉ DE SUDBURY

93, rue Cedar, bur. 302
Sudbury
Tél. : 705-673-7107

Paul.Lefebvre@parl.gc.ca

JOURNÉE DE LA TERRE

L'AVENIR EST ENTRE
NOS MAINS.
PROTÉGEONS LE !



collection qui s'intitule Katal. En chimie, le terme «katal» indique une unité de mesure qui désigne la quantité de catalyseur nécessaire pour provoquer une réaction. Ce livre est d'ailleurs publié dans le même format que celui du recueil de poésie *Poèmes de la résistance*, publié par la même maison d'édition en 2019, concept créé et dirigé par Andrée Lacelle à la suite des attaques du gouvernement Ford envers la communauté franco-ontarienne.

En cas d'incendie, prière de ne pas sauver ce livre est un recueil d'essais narratifs intéressant, qui se démarque par son originalité et par son souci de ne présenter que la perspective de l'auteur-autrice plutôt que de demander au lecteur d'être plus consciencieux de leurs gestes qui peuvent avoir des répercussions environnementales. Se plonger au cœur de ce livre est d'ailleurs une excellente façon de célébrer le jour de la Terre cette année.

SUDBURY
Skin Clinique
ON PINE ST.
Dre Lyne Giroux, BSc MD FRCP(C)

705.669.1617

SudburySkinclinique.ca

336, rue Pine, bureau 400, Sudbury

- Clinique Botox™ sans rendez-vous
- Épilation
- Réduction des rougeurs et des veines apparentes
- Traitement des cicatrices et des vergetures

- Effacement de tatouage
- Cils plus épais
- Remplissages
- Réduction de la matière grasse
- Resserrement de la peau
- ... et bien plus

*Chaque petit geste compte.
Faites la différence!*

ENVOYEZ-NOUS UN COURRIEL POUR CONNAITRE LA MARCHE À SUIVRE ET CONNAITRE LES SERVICES OFFERTS EN TEMPS DE COVID-19.

cosmetic@sudburyskin.ca

BOTOX COSMETIC
sans rendez-vous



L'ajout de terres à la Nation Pic Mobert

ÉRIC
BOUTILIER

La Première Nation Netmizaaggamig Nishnaabeg (Pic Mobert) et les gouvernements du Canada et de l'Ontario sont près d'un accord entourant le territoire traditionnel algonquin non cédé dans le Nord-Ouest de la province. Le fédéral et la province ont annoncé l'ajout de 1 038,155 hectares de terres dans la portion nord de la réserve de cette Première Nation située près de la Transcanadienne 17.

Les discussions se poursuivent entre les trois gouvernements depuis près de trois décennies. Les partis prenants se sont engagés à trouver des solutions communes pour réparer les torts du passé et faire progresser la réconciliation.

«Il s'agit d'une étape importante pour la restitution de nos terres traditionnelles non cédées et pour la croissance et le développement de notre communauté», indique la chef de la Première Nation Pic Mobert, Gimaa Kwe Johanna Desmoulin.

«Nous saluons la patience et le soutien dont nos citoyens et de nombreuses personnes de notre équipe ont fait preuve. Sans oublier l'Ontario et le Canada, qui ont travaillé sur ce dossier au cours des quelque 30 dernières années et nous nous souvenons de notre ancien chef, le regretté James Kwissiwa, qui a signé l'accord-cadre initial.»

En 1992, un accord-cadre a été signé entre la Première Nation de Pic Mobert, le Canada et l'Ontario. Un accord définitif a ensuite été signé en 2015 qui donnait à la Première Nation

une option — en dehors du processus de revendication territoriale — pour ajouter d'autres terres nécessaires au développement de la communauté.

La mairesse de Hornepayne, Cheryl Fort, explique que sa municipalité a encore beaucoup à

apprendre dans le dossier et qu'elle espère pouvoir travailler dans l'esprit de la réconciliation, le respect et la coopération lors des consultations concernant les revendications territoriales en question.

Le fédéral va éventuellement

transférer environ 1 627,215 hectares de terres à la réserve sud de Pic Mobert une fois que les exigences applicables de l'accord définitif et de la politique du Canada sur les ajouts aux réserves et la création d'une réserve seront remplies.



**Bientôt,
ce sera
votre tour.**



Le plan de vaccination de l'Ontario contribue à freiner la propagation et à sauver des vies. Des milliers de gens se font vacciner tous les jours aux quatre coins de la province.

À mesure que les vaccinations se poursuivent, nous devons continuer de protéger nos proches. Portez un masque. Lavez-vous les mains. Respectez l'écart sanitaire.

Pour savoir où, quand et comment vous faire vacciner, consultez ontario.ca/planvaccinationcovid ou téléphonez au 1 888 999-6488 pour obtenir de l'aide dans 300 langues.

Payé par le gouvernement de l'Ontario

Ontario 

2021

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE



Semaine de l'action bénévole
du 18 au 24 avril 2021

Nous tenons à remercier tous les bénévoles du CSCGS qui ont fait don de leur temps et de leurs talents. Nous avons hâte de vous revoir au Centre!



Le pouvoir du nombre et du cœur

Le thème de la semaine nationale du bénévolat cette année est : «La valeur de chacun. La force du nombre.» Un peu comme les trois mousquetaires d'Alexandre Dumas, on n'a plus de chance de vaincre si nous affrontons un défi uni. Malgré tout, les effets bénéfiques individuels sur ceux qui reçoivent et ceux qui font du bénévolat ne doivent pas être sous-estimés.

De nombreuses études ont prouvé que le bénévolat entraîne de multiples bienfaits sur le plan physique. Parmi ceux-ci, et selon l'activité pratiquée, ces bienfaits peuvent

se traduire par un système immunitaire renforcé ainsi qu'une diminution des douleurs chroniques, des maladies cardiaques, de la tension artérielle et de la mortalité.

Mais ce n'est pas tout! Selon un sondage réalisé en novembre 2020 auprès de personnes ayant effectué du bénévolat durant la pandémie de la COVID-19, le bénévolat a aussi un impact important sur la santé mentale. Parmi les répondants, 77 % ont affirmé que leur implication a eu un effet direct sur leur bien-être psychologique et leur estime personnelle.

Mais où?

La pandémie de la COVID-19 a cependant transformé la façon de faire du bénévolat. En temps normal, une grande proportion des besoins en bénévolat est remplie par les personnes à la retraite, donc plus âgées. D'ici à ce que tout le monde ait reçu sa deuxième dose de vaccin, il est préférable pour eux de rester isolés.

Des organismes cherchent des membres pour leur conseil d'administration — Indie Cinema, Independent Living Sudbury Manitoulin ou YWCA Sudbury par exemple —, et les centres de soins de longue durée ont souvent des départements entiers qui accueillent et forment leurs bénévoles.

Une bonne façon de commencer à chercher des occasions de bénévolat est d'abord de se demander quelle cause est importante pour nous. À partir de la réponse, on peut chercher sur internet les sites web des organismes de notre région qui travaillent dans ce domaine.

Il y a aussi des sites qui rassemblent les demandes de bénévolat en un seul endroit. À Sudbury, c'est <https://www.volunteersudbury.com>. À Timmins, c'est <https://timmins.care>. À Kapuskasing, il y a cette page : <http://www.kapuskasing.ca/en/governing/Volunteer.aspx>.



ACFO
du grand Sudbury

Un grand MERCI à tous les bénévoles qui assurent la réussite des activités francophones!

705-674-5896
21, boul. Lasalle, local 2610
acfo@acfosudbury.ca
www.acfosudbury.ca

Les bénévoles
dirigent des
mouvements.



La
COMMUNAUTÉ
nous tient à



BRAVO ET MERCI
à ceux qui s'engagent
au sein de la communauté!

UNIVERSITÉ
de SUDBURY
UNIVERSITY
of SUDBURY



MARC G. SERRÉ
DÉPUTÉ DE NICKEL BELT

2945, autoroute 69 Nord, bur. 5
Val Caron
Tél. sans frais : 1-800-267-4829

94, rue King, bur. 1
Sturgeon Falls
Tél. : 705-580-2584

www.marcserre.ca



PAUL LEFEBVRE
DÉPUTÉ DE SUDBURY

93, rue Cedar, bur. 302
Sudbury
Tél. : 705-673-7107

Paul.Lefebvre@parl.gc.ca

**MERCI À
TOUS NOS
BÉNÉVOLES**

SUDBURY

Forum avantage numérique Nos choix

PHILIPPE
MATHIEUJULIEN
CAYOUILLE

Le Forum avantage numérique 2021, organisé en collaboration avec le Carrefour francophone de Sudbury, a subi quelques transformations en raison des diverses modifications aux mesures de santé publique. Néanmoins, des ateliers et des conférences intéressantes sur la transformation de notre monde sont toujours prévus du 21 au 24 avril. La programmation complète est disponible à <https://forum.avantagenumerique.org/programmation/>, mais voici nos coups de cœur.

Petit guide alimentaire de la consommation numérique Avec Charles-Antoine Barbeau-Meunier le vendredi 23 avril à 11 h

Dans notre histoire, chaque nouvelle révolution a présenté des points positifs et négatifs. Les nouvelles solutions s'accompagnent toujours de nouveaux problèmes. La pandémie a entraîné une croissance exponentielle du rôle du numérique dans nos vies. Nous vivons notre quotidien, socialisons et continuons notre formation de façon entremêlée dans l'hyperconnectivité. Puisque nous passons plus de temps devant un écran et nous devons faire attention aux conséquences négatives que le numérique peut présenter dans nos vies. Dans cette conférence, Charles-Antoine parlera des influences du monde numérique afin de nous faire comprendre son influence sur notre bien-être, notre autonomie et notre épanouissement. (P.M.)

20 conseils pour la pleine conscience (mindfulness) Avec le concepteur principal de produits chez Headspace, Frank Bach, le 23 avril à 16 h

Headspace est un programme en ligne qui propose des produits et services liés à la méditation et à la pleine conscience. Le programme et son application mobile proposent de nombreux cours de méditation guidée ainsi que des cours pour éventuellement méditer par soi-même. La méditation peut avoir un impact positif sur pratiquement tous les aspects de la vie : une meilleure concentration, moins de stress, d'anxiété et de dépression, un niveau de bonheur plus élevé et un cerveau plus jeune. La méditation est un entraînement pour le cerveau comme un marathon en est un pour le cœur. Des scientifiques étudient les moines en méditation avec des appareils IRM afin de comprendre pourquoi ils sont plus heureux avec moins, pourquoi ils sont toujours si paisibles, aimants, généreux et compatissants. Dans cette conférence, Frank Bach s'intéresse au lien entre la pleine conscience et la créativité. Comment utiliser la méditation pour devenir un meilleur designer et mieux contribuer au travail d'équipe. (P.M.)

Ce que tout dirigeant doit savoir pour survivre dans une économie numérique

Avec l'experte en transformation numérique et mise en marché,
Isabelle Perreault, le 23 avril à 15 h

Le premier obstacle au changement est souvent nous-même. La plupart des gens sont bien dans leur routine. Elle apporte une stabilité reconfortante. Quand vient le temps de répondre à un changement, il peut être difficile de changer sa propre mentalité, d'accepter le défi et le travail qui l'accompagne. Isabelle Perreault, originaire de Sudbury, a reçu le titre de femme la plus innovante en transformation numérique au Canada en 2020 et elle croit que les transformations numériques sont un défi humain plutôt que technologique. Donc, pour survivre, il ne faut pas seulement mettre en place les outils technologiques adaptés, il faut aussi convaincre son équipe de sauter à pieds joints dans le défi. (J.C.)

Désavantage numérique

Avec la chroniqueuse
Manal Drissi le 23 avril
à 16 h

Les textes de Manal Drissi sont à la fois poétiques et percutants de vérité. Ils nous font parfois rire jaune. Ils nous forcent à remettre en question notre façon de voir les choses, surtout lorsque l'on fait partie de la majorité. Pour bien affronter un nouvel univers social, il faut en comprendre les codes. C'est ce qu'elle suggère avec cette conférence. Voir ce qui se cache sous les algorithmes écrits par les milliardaires de Silicon Valley afin de comprendre comment ils influencent notre quotidien. (J.C.)



Manal Drissi — Photo : Maude Chauvin

NORD-EST DE L'ONTARIO

Interdiction des spectacles en ligne Véritable casse-tête pour les diffuseurs franco-ontariens

ANDRÉ
MAGNY

En voyant pour la deuxième fois le gouvernement Ford suspendre la diffusion en direct de spectacles virtuels donnés pourtant dans des salles vides, les responsables culturels du Nord-Est ontarien ne savent plus vraiment où donner du masque.

«Personnellement, je ne vois pas comment la diffusion virtuelle d'un spectacle dans une salle ou sur une scène vide est bien différente de celle dans un studio (disposant souvent de moins d'espace). Mais bon, on est passé le point de questionner la logique derrière ce genre de décision depuis longtemps...», dit la directrice générale et artistique du Conseil des Arts de Hearst, Valérie Picard.

Le festival de musique Hearst Ontario et la Région s'Expriment en Musique (HOREM), pourtant organisé de manière virtuelle par le Conseil et prévu à la fin du mois d'avril, n'aura pas lieu. Il a été reporté à la fin du mois de mai.

La diffusion en direct ne touche pas nécessairement tous les lieux culturels. C'est le cas avec les concerts de La Nuit sur l'étang à Sudbury. «Nous faisons de la retransmission en différé», explique le directeur général, Pierre-Paul Mongeon. «Ce qui nous affecte cependant, poursuit-il, c'est le fait que nous ne pouvons pas enregistrer dans une salle vide ou un studio. Nous attendons que la crise se passe.»

Trouver un plan B, C, D, E...

D'autres sont touchés de plein fouet. Parlez-en au directeur général et artistique du Carrefour francophone à Sudbury, Stéphane

Gauthier. «On fait et on redéfait. On n'est plus en règle, c'est compliqué», lance-t-il quelque peu lassé de toute cette situation.

Lui aussi ne comprend pas toujours la logique qui se cache derrière ces directives sanitaires. Stéphane Gauthier parle d'«incohérence».

Organisateur du Forum Avantage numérique du 21 au 24 avril, le Carrefour francophone a dû revoir la programmation culturelle puisqu'il y avait des diffusions de concerts en direct de prévus. Par contre, de l'aveu de Stéphane Gauthier, la situation permet une certaine créativité pour trouver des façons de diffuser des produits culturels. Il donne pour exemple le projet 78 tours.

Il y a quelques années, le diffuseur de concerts d'artistes francophones dans le Grand Sudbury, La Slague, a reçu un don impressionnant de quelque 800 vinyles. Particularité de ce legs : c'étaient des 78 tours francophones couvrant la période de 1930 à 1957. Dans ce lot, il y avait quelques monuments de la chanson française : de Maurice Chevalier à Léo Ferré, en passant par Lucienne Boyer ou encore Charles Trenet. Devant cette mine culturelle, La Slague a récemment demandé à une dizaine d'artistes de revisiter de grands classiques du répertoire français. Et comme le Carrefour francophone souligne cette année ses 70 ans, c'est une façon de créer un nouveau produit inspiré du temps jadis. Et surtout de produire quelque chose qui pourra être diffusé.

Mais pour l'ensemble des gens contactés, la situation est loin d'être évidente. Une interdiction de diffusion qui s'annonce au moins pour un mois. «Si les restrictions demeurent les mêmes pour une plus longue période, nous allons devoir repenser nos stratégies de diffusion», assure de son côté Valérie Picard. «On y va au jour le jour. Rien n'est évident avec tous ces changements constants.»



Valérie Picard — Photo : Archives





LE VOYAGEUR A BESOIN DE VOUS!

Notre territoire est grand, notre équipe l'est beaucoup moins.

Nous accueillerons avec plaisir des idées de reportages venant de toutes les communautés francophones du Nord.

Vous avez un sujet et aimeriez vivre dans les souliers d'un pigiste le temps d'un texte? Ce sera un plaisir de vous appuyer et de vous payer pour votre effort.

COMMUNIQUEZ AVEC NOTRE DIRECTEUR DE L'INFORMATION

Julien Cayouette | 1-866-926-3997, poste 6209 | levoyageur@levoyageur.ca



Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3E 5K3

À votre service
3-1-1 Service
www.grandsudbury.ca

Nous affichons les soumissions, les offres, les propositions et les ventes dans le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

Avispublics

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

concernant les demandes aux termes de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13, dans sa version modifiée. Veuillez noter que l'on a présenté les demandes suivantes de dérogation mineure ou d'autorisation sollicitant la dispense de certaines dispositions du Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, tel que précisé, et que le Comité de dérogation de la municipalité les étudiera dans l'ordre de présentation.

Demande n° A0140/2020

Description foncière : NIP 73367-0076, parcelle 16062, partie du lot 4, concession 6, canton de Fairbank, 1943, chemin Vermillion Lake, Chelmsford

Objet de la demande : Approuver les terrains à conserver par suite de la demande de validation B44/2020, la façade et la superficie du lot dérogeant au règlement de zonage.

Demande n° A0044/2021

Description foncière : NIP 73401-0069, parcelle 21450, partie 1, plan SR-1967, partie 1, plan 53R-13943, canton de Dieppe, 943, chemin Panache North Shore, Grand Sudbury

Objet de la demande : Construire un rajout à un logement saisonnier existant, dans la zone tampon riveraine, dérogeant ainsi au règlement de zonage.

Demande n° A0048/2021

Description foncière : NIP 73493-0147, parcelle 39131, lot 131, plan M-1001, lot 4, concession 2, canton de Garson, 60, rue McDougall, Garson

Objet de la demande : Approuver la construction d'un logement unifamilial, la marge de reculement de la cour avant et la marge de reculement de la cour latérale d'angle dérogeant au règlement de zonage.

Demande n° A0049/2021

Description foncière : NIP 73347-1676, lot 4, plan 53M-1410, lot 8, concession 6, canton de Snider, 2115, chemin Whitewater Lake, Azilda

Objet de la demande : Approuver la construction d'un garage isolé dont la hauteur dérogera au règlement de zonage.

Demande n° A0050/2021

Description foncière : NIP 73584-0169, partie du lot 35, plan 2S E, instrument 115558, lot 5, concession 3, canton de McKim, 302, rue Larch, Sudbury

Objet de la demande : Approuver un nombre réduit de places de stationnement pour un triplex, dérogeant ainsi au règlement de zonage.

Demande n° A0052/2021

Description foncière : NIP 73503-0230, parcelle 51485, partie 2, plan 53R-13833, lot 1, concession 3, canton d'Hanmer, 4676, rue Gilbert, Hanmer

Objet de la demande : Construire un garage isolé dont la hauteur et la surface construite accessoire dérogeront au règlement de zonage.

Demande n° A0053/2021

Description foncière : NIP 73367-0077, parcelle 16063, partie du lot 4, concession 6, canton de Fairbank, 1945, chemin Vermillion Lake, Chelmsford

Objet de la demande : Faciliter une demande de validation d'un titre en reconnaissant un lot

résidentiel sous-dimensionné qui déroge au règlement de zonage.

Demande n° A0055/2021

Description foncière : NIP 73588-0359, parcelle 7911, lot 345, plan M-128, lot 8, concession 2, canton de McKim, 52, avenue Tuddenham, Sudbury

Objet de la demande : Permettre la conversion d'un duplex existant en immeuble résidentiel de trois logements qui déroge au règlement de zonage.

Les personnes s'intéressant à ces questions peuvent assister aux audiences publiques. Elles pourront alors consulter les renseignements additionnels fournis au sujet des demandes. Les audiences publiques auront lieu selon l'horaire suivant.

DATE : MERCREDI, le 28 avril 2021
HEURE : 17 H
ENDROIT : SALLE DE REUNION C-11, PLACE TOM DAVIES 200, RUE BRADY, SUDBURY, par voie électronique

La réunion aura lieu à distance par voie électronique, conformément à la Loi de 2001 sur les municipalités, telle qu'elle est modifiée par la Loi de 2020 sur les situations d'urgence touchant les municipalités (loi 187) et par le décret du 28 mars 2020 ayant modifié la Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence.

Les médias et le grand public peuvent visionner la webémission du Comité de dérogation sur le site de diffusion continue en direct de la Ville du Grand Sudbury (<https://livestream.com/greatersudbury>). Les commentaires présentés sur la question, y compris le nom et l'adresse de l'auteur, seront connus du public. La population peut les consulter et ils peuvent être publiés dans la décision du Comité de dérogation. En transmettant des renseignements, y compris de façon imprimée ou électronique, vous indiquez que vous avez obtenu le consentement des personnes dont les renseignements personnels figurent dans les informations à divulguer au public.

On fera uniquement parvenir une copie des décisions concernant les demandes ci-dessus aux personnes qui demandent par écrit un avis de décision à la secrétaire-trésorière.

Observations de la population dans le cadre des audiences publiques

L'accès à la Place Tom Davies a été restreint pour aider à enrayer la propagation de la COVID-19. Bien que le public ne soit pas encouragé à assister en personne aux réunions du Conseil municipal et des comités, il existe plusieurs façons lui permettant de soumettre des observations aux membres du Comité de dérogation pour la réunion du 28 avril 2021.

- Soumettre ses commentaires par écrit : Veuillez

transmettre vos commentaires par écrit à Nia Lewis, secrétaire-trésorière du Comité de dérogation, C.P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3, avant la réunion, ou par courriel à nia.lewis@grandsudbury.ca. Les commentaires reçus d'ici au **vendredi 23 avril à 15 h** seront transmis aux membres du Comité de dérogation avant la réunion.

- S'inscrire pour prendre la parole lors de la réunion du Comité par voie électronique : Si vous voulez prendre la parole lors de la réunion du Comité de planification, veuillez en faire la demande à Nia Lewis, à l'adresse nia.lewis@grandsudbury.ca. Veuillez indiquer les renseignements suivants :
 - votre nom (prénom et nom de famille);
 - votre adresse courriel afin que l'on vous envoie une invitation à participer à la réunion par l'entremise de *WebEx*, qui permet de le faire par ordinateur, appareil mobile ou téléphone;
 - le point à l'ordre du jour sur lequel vous voulez vous prononcer;
 - tout élément visuel, p. ex. des photos ou une présentation PowerPoint.

Malgré les dates limites indiquées ci-dessus, on demande aux membres du public de s'inscrire le plus tôt possible pour en faciliter le processus ordonné ainsi que la réunion.

On invite les membres du public à transmettre leurs commentaires par écrit avant la date ci-dessus, même s'ils choisissent de s'inscrire pour prendre la parole par voie électronique lors de la réunion, et ce, afin que les membres du Comité puissent prendre connaissance des commentaires au cas où ils ne pourraient pas se joindre à la réunion.

Participation par voie électronique des gens qui veulent présenter des observations

Sur réception de votre demande visant à prendre la parole lors de la réunion, on vous transmettra les renseignements sur la réunion par l'entremise de *WebEx* ainsi qu'un mot de passe, et ce, avant la rencontre, y compris un lien vers les ressources d'information pour les personnes utilisant cette plateforme pour la première fois.

Vous pouvez également vous servir d'un téléphone mobile ou d'un téléphone fixe. Un numéro vous sera fourni à cette fin dans l'invitation par courriel qui vous sera envoyée.

Si ce n'est déjà fait, les personnes qui ont l'intention de participer à la réunion peuvent s'inscrire dans *WebEx*. Les renseignements suivants vous sont présentés pour examen et pour vous guider durant votre participation à distance à la réunion.

- **Puisqu'un partage d'écrans ne sera pas activé pour les participants durant la réunion, les personnes qui veulent faire une présentation visuelle (PowerPoint ou autre) doivent l'envoyer à l'adresse nia.lewis@grandsudbury.ca.** La secrétaire-trésorière qui anime la réunion transmettra votre présentation à partir de son écran pendant que vous prenez la parole. Par conséquent, afin qu'il y

ait assez de temps pour l'installation et les essais avant le début de la réunion, **les personnes qui veulent fournir une présentation visuelle doivent l'envoyer à la secrétaire-trésorière avant le vendredi 23 avril à 15 h.**

- En vous joignant à la réunion, par téléphone ou en ligne, on vous y admettra en tant que personne présente. On ne vous saluera pas au moment de vous joindre à la réunion. Vous entendrez le déroulement de la réunion et vous verrez l'intervenant actuel (si vous avez accès à la vidéo), mais votre microphone sera désactivé jusqu'à ce que ce soit votre tour de prendre la parole.
- Si vous vous joignez à la réunion *WebEx* par téléphone, ne mettez jamais votre téléphone en attente puisqu'une musique diffusée dans de tels cas le sera en ligne une fois que votre microphone sera réactivé.
- Pour optimiser la qualité de l'appel sur un ordinateur portable, si possible, veuillez utiliser un casque d'écoute avec microphone; sinon, si vous utilisez le microphone de votre ordinateur portable ou votre cellulaire, veuillez parler directement dans le récepteur.
- **Veillez ne transmettre à personne les détails de la réunion *WebEx* et ne le faites pas non plus sur les médias sociaux.** Ces renseignements s'adressent aux membres du Comité de dérogation, au personnel expressément désigné, aux auteurs d'une demande (ou à leur représentant) ainsi qu'aux personnes ayant demandé à prendre la parole. Toutes les autres personnes pourront assister à la réunion via sa diffusion continue en direct par la Ville du Grand Sudbury.
- **Lorsque le président du Comité les invitera à prendre la parole, les délégations publiques auront cinq minutes pour présenter leurs commentaires.** Il est interdit de poser des questions aux membres du Comité (ou aux membres du personnel) et de débattre avec eux. Si vous avez des questions, vous pouvez en faire mention durant votre présentation de cinq minutes. Vos commentaires doivent porter directement sur le contenu du ou des rapports faisant l'objet de votre présentation. Les membres du Comité peuvent vous poser des questions de suivi après vos remarques et commentaires, ou ils peuvent demander au personnel de répondre à ce que vous avez dit.
- Outre votre présentation orale, nous vous invitons à envoyer vos commentaires écrits pour étude par le Comité. Veuillez vous reporter aux renseignements fournis ci-dessus sur la façon de transmettre les présentations et commentaires écrits.

Les commentaires présentés sur la question, y compris le nom et l'adresse de l'auteur, seront connus du public. La population peut les consulter et ils peuvent être inscrits au procès-verbal du Comité de dérogation. En transmettant des renseignements, y compris de façon imprimée ou électronique, vous indiquez que vous avez obtenu le consentement des personnes dont les renseignements personnels figurent dans les informations divulguées au public.

CALLANDER ET EAST FERRIS

Renouveau d'entente pour évacuer les résidents du Manoir Nipissing

Le Manoir Nipissing continuera de se servir du centre communautaire de Callander comme lieu d'évacuation pour les situations d'urgence. Les administrateurs de ce foyer pour personnes âgées ont reçu l'autorisation de la Municipalité de Callander pour utiliser le complexe à des fins de logement temporaire en cas de désastre interne ou externe. (É.B.)

Le centre communautaire, qui n'est situé qu'à quatre kilomètres du manoir, est un endroit idéal pour accommoder les aînés dans le cas d'un incendie, d'une inondation, d'une panne d'électricité, d'une explosion, d'une tornade ou autre désastre. Le complexe est équipé d'une cuisine et il n'y a qu'un seul étage.

Le Manoir Nipissing et la municipalité ont depuis quelques années développé une entente selon laquelle les résidents, les bénévoles et le personnel peuvent demeurer en toute sécurité au centre communautaire de Callander — en attendant d'autres directives des dirigeants.

Le personnel du manoir sera néanmoins responsable du transport des résidents, des services de préparation de repas et de médicaments ainsi que de l'hébergement des résidents.

Le foyer Eastholme de Powassan a également une entente semblable avec la Municipalité de Callander.



Le Manoir Nipissing de Corbeil — Photos : Éric Boutillier



Le centre communautaire de Callander

SUDBURY

8 millions \$ pour le sauvetage minier

Le gouvernement de l'Ontario investit environ 8 millions \$ pour soutenir le Programme de sauvetage minier. Le financement annoncé le 14 avril permettra au Programme d'augmenter le nombre d'heures de formation des bénévoles et d'élaborer des programmes spécialisés qui élargiront la capacité de sauvetage pour toutes les mines à ciel ouvert et les exploitations minières. Basé à Sudbury, le Programme de sauvetage minier comprend huit postes de sauvetage un peu partout dans la province et veille à ce qu'ils soient dotés de la capacité d'intervention en cas d'urgence appropriée. Le programme assure aussi la formation des premiers intervenants bénévoles, certifie le matériel de sauvetage et prodigue des conseils pendant les situations d'urgence dans les mines. (P.M.)



Visitez notre nouveau site web

La Voix
du Nord.

LE VOYAGEUR UOOF

SUDBURY

Denis Constantineau : «Peut-être que M. Haché nous a fait une faveur»

MÉLANIE TREMBLAY | Franco presse

Les compressions majeures à l'Université Laurentienne risquent d'avoir des répercussions importantes sur la vitalité socioculturelle du Grand Sudbury et sur le rayonnement de la francophonie ontarienne. Afin de préserver les acquis des 60 années d'existence de l'institution, tous s'entendent sur la nécessité d'un engagement financier à court terme de l'Ontario et du gouvernement fédéral.

Avant les compressions du 12 avril, l'Université Laurentienne était l'un des principaux employeurs de la ville du Grand Sudbury, avec plus de 2000 professeurs et employés.

L'impact direct de l'élimination de 69 programmes et d'une centaine de postes de professeurs pourrait s'élever à plus de 100 millions \$ pour la municipalité. Des conditions qui soulèvent des craintes pour l'avenir économique et social dans la collectivité de 160 000 habitants.

Un groupe de travail s'organise

Le porte-parole de la Coalition nord-ontarienne pour une université francophone, Denis Constantineau, qui est aussi directeur général du Centre de santé communautaire du Grand Sudbury (CSCGS), témoigne des effets immédiats des compressions sur son organisme.

«On travaille depuis longtemps de près avec des professeurs de l'Université Laurentienne sur des projets de recherche, sur différents dossiers; le dossier de l'immigration francophone dans le Nord de l'Ontario, entre autres [...] Ce sont des gens qui ont contribué au savoir, à l'organisation de notre communauté, à la planification d'activités. On perd ce lien avec des gens qui nous aident à penser et à comprendre les problèmes d'une société», explique-t-il.

À la suite de la déclaration d'insolvabilité de la Laurentienne au début février, la Coalition a mis sur pied un groupe de travail afin de réfléchir aux besoins en éducation postsecondaire en français dans le Moyen-Nord de l'Ontario.

«On a l'avantage que l'Université de Sudbury ait offert sa charte pour créer les assises de cette université-là, précise Denis Constantineau. Mais ça va prendre le gouvernement provincial qui dit : «Oui, on reconnaît l'existence [d'une université francophone] parce qu'on sait que c'est essentiel au développement de la communauté franco-ontarienne dans le Nord de l'Ontario.»

Martin Meunier, professeur au Département d'études sociologiques et anthropologiques de l'Université d'Ottawa, fait preuve d'optimisme : «C'est tellement gros ce qui arrive que j'ai l'impression qu'on va trouver une solution dans peu de temps et peut-être qu'on va consentir, en

pilant de l'argent d'un côté et de l'autre, soit à créer une nouvelle institution ou soit à refinancer l'institution existante. J'ai vraiment l'impression qu'on s'en va vers ça.»

Dans l'attente d'engagements concrets

À ce jour, ni l'Ontario ni le fédéral ne se sont clairement engagés dans la sauvegarde de l'Université Laurentienne. Ils s'appuient sur le fait que la Laurentienne est toujours protégée en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*.

Lors d'un débat d'urgence à la Chambre des communes sur la sauvegarde des programmes à l'Université Laurentienne, mercredi, de nombreux députés ont réclamé que l'engagement du fédéral se retrouve dans le budget 2021 qui sera déposé le 19 avril.

La ministre des Langues officielles, Mélanie Joly, a réitéré lors du débat que c'est à l'Ontario d'en faire la demande étant donné que l'éducation postsecondaire est de compétence provinciale.

Jeudi, le gouvernement de l'Ontario a déposé un projet de loi pour établir l'autonomie de l'Université de Hearst et de l'École de médecine du Nord de l'Ontario.

L'Université de Hearst, qui n'offre que des programmes en français, deviendrait ainsi officiellement le deuxième établissement universitaire francophone en Ontario, après l'Université de l'Ontario français (UOF).

Le projet de loi a été accueilli favorablement dans la communauté franco-ontarienne : «On a fini avec le modèle d'institutions bilingues au postsecondaire, affirme Denis Constantineau. Les gens se rendent compte que, pendant longtemps, on s'est satisfait de ce qu'on nous offrait, on revendiquait un petit peu à l'interne. Mais en bout de ligne, en endurent notre sort à plusieurs égards, à plusieurs niveaux. Les gens en ont soupé!»

Le rayonnement francophone affecté

Les investissements gouvernementaux dans l'éducation postsecondaire ont un effet multiplicateur sur les collectivités selon le professeur Martin Meunier.

«Une université, ça amène d'abord des professeurs, ça amène des étudiants de partout. Ça amène également une somme de

petites compagnies qui vont vivre grâce aux fonds publics donnés à l'université et qui vont faire vivre des centaines et des centaines de familles sur le plan économique, c'est très important!»

«Sur le plan culturel, c'est dur à chiffrer, mais il est évident que c'est une façon de diffuser le capital culturel partout dans la société à partir d'un investissement dans l'éducation», ajoute celui qui est aussi directeur du Collège des chaires de recherche sur le monde francophone (CCRMF).

Le chercheur insiste : ce sont les francophones qui ont fait les frais des compressions à la Laurentienne. En milieu minoritaire, la perte d'un foyer culturel comme les programmes en français de l'université a des conséquences importantes sur la communauté.

«Je prends l'exemple d'un de mes collègues, Serge Miville, qui avait la Chaire en histoire de l'Ontario français. Le rayonnement de Serge Miville comme historien dépassait grandement ce qu'il faisait dans la salle de cours. Il essayait partout. Maintenant, Serge Miville, il a perdu sa *job* et il ne sera plus un artisan de la culture francophone à Sudbury, malheureusement», déplore Martin Meunier.

Planifier pour les 50 prochaines années

Dans le but de sauver la situation, la Coalition nord-ontarienne pour une université francophone travaille à la fois sur la sauvegarde immédiate des acquis et sur la planification de l'éducation universitaire en français pour les prochaines décennies.

«Il y a des étudiantes et étudiants qui cette semaine, en plus d'écrire des examens, voient leur programme fermer et doivent planifier pour l'an prochain. Il y a des choses à faire immédiatement; moi j'appelle ça sauver les meubles», avance Denis Constantineau.

«Mais il y a une deuxième partie de cet exercice-là qui doit être planifiée. Il ne faut pas se presser pour rêver cette université de langue française pour le Nord de l'Ontario! Il faut que ce soit un projet gagnant. Il faut que ce soit une planification pour les 50 prochaines années», ajoute le porte-parole.

La Coalition tient à prendre le temps d'élaborer un plan de collaboration avec l'Université de Hearst et l'UOF pour assurer une institution solide dans le Moyen-Nord à partir de Sudbury.

«C'est toujours dommage de gaspiller une bonne crise. En bout de ligne, peut-être que M. Haché [recteur de la Laurentienne] nous a fait une faveur», conclut Denis Constantineau.

SPORTS

CHARLOTTETOWN ET COCHRANE

Une passion pour le hockey qui se traduit en résultats à l'ère de la COVID-19



ÉRIC BOUTILIER

Ryan Maynard, un défenseur des Islanders de Charlottetown, a été l'un des rares joueurs du Nord de l'Ontario à disputer des matchs au niveau junior majeur en 2020-2021. Natif de Cochrane, ce joueur de hockey était dans une situation plutôt unique et favorable puisqu'il fait partie d'une équipe de l'extérieur de l'Ontario.

Contrairement à la plupart des autres joueurs de son groupe d'âge, l'athlète de 18 ans n'a pas été repêché par l'une des 20 équipes de la Ligue de hockey de l'Ontario (OHL). Agent libre, Ryan Maynard avait le choix de poursuivre sa carrière sportive avec une formation du même calibre en dehors de ce circuit de hockey junior qui a la priorité pour recruter des joueurs ontariens et ceux venant de la région des Grands Lacs aux États-Unis.

En situation de pandémie, il semble profiter pleinement de son pari d'aller jouer dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ).

«J'aime bien jouer [à Charlottetown]. Mes coéquipiers sont très accueillants et les entraîneurs sont d'un niveau supérieur», révèle l'ancien joueur des Flyers de Kapsukasing et du Crunch de Cochrane.

«C'est définitivement une expérience folle, car depuis les deux mois et demi derniers, nous avons dû nous isoler pour jouer au hockey. Être si loin de la maison, c'est quelque chose que je n'oublierai jamais.»

Au cours de la saison, Ryan Maynard et ses coéquipiers ont dû suivre un horaire très strict pour éviter la contagion. Le matin, les joueurs s'entraînaient pendant une heure avant d'embarquer sur la patinoire pour une pratique de 90 minutes. En après-midi, ils se dirigeaient vers les étages supérieurs du complexe sportif pour faire leurs études pendant quelques heures avant de retourner chez eux.

La discipline semble toutefois générer des résultats positifs dans le classement général de la LHJMQ. Malgré un horaire plutôt inhabituel, les Islanders sont au premier rang de leur division et au sommet de la ligue.

De plus, l'équipe a la chance d'être parmi les quelques formations qui peuvent accueillir des spectateurs lors de matchs à domicile.

«La plupart des équipes de la LHJMQ n'ont pas la possibilité de jouer devant leurs propres amateurs. Des amphithéâtres comme celui d'Halifax — où il y a un plus grand nombre de sièges — semblent plutôt vides comparativement à Charlottetown. Ici, c'est agréable», décrit-il.

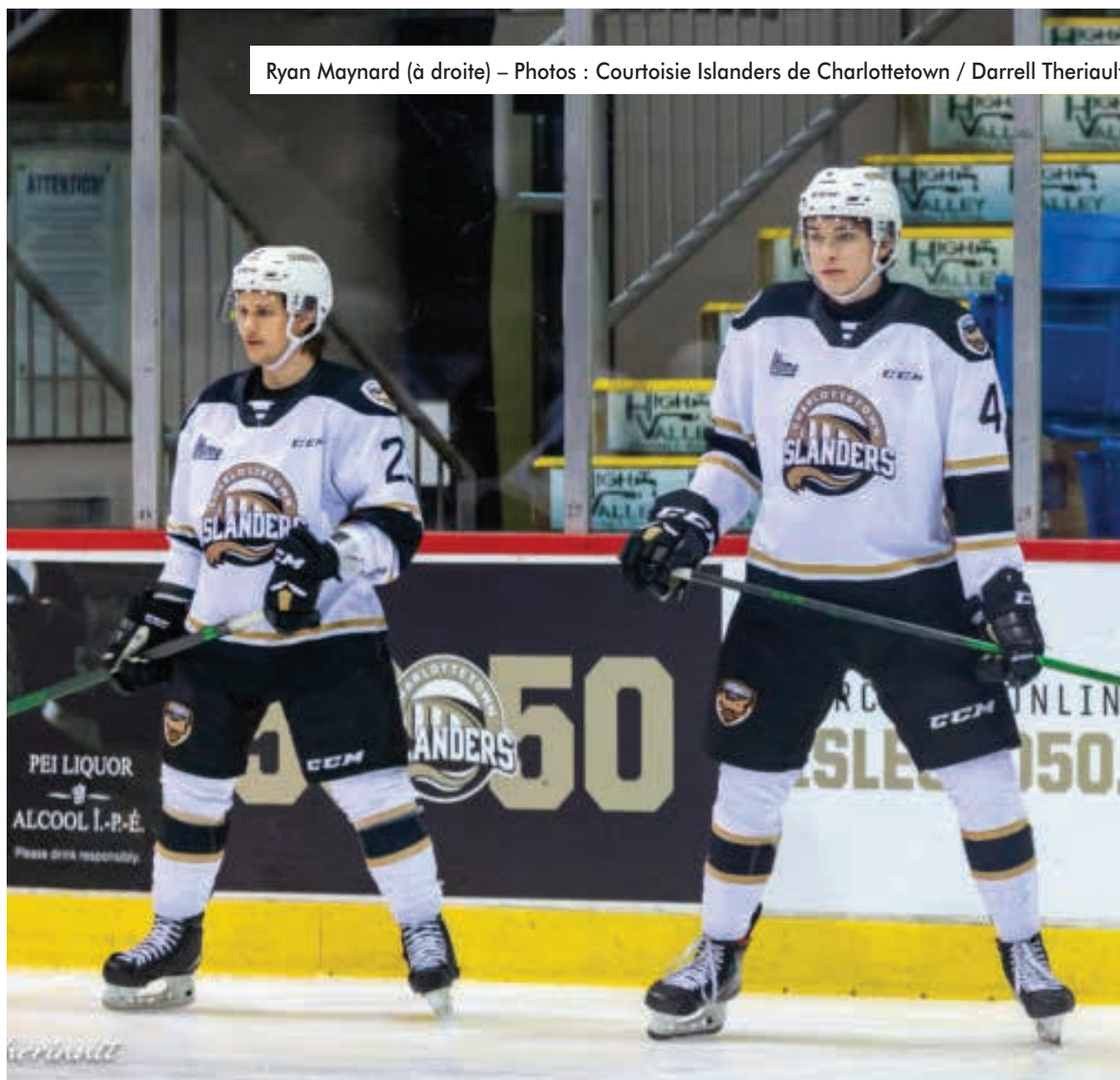


Ryan Maynard

«Évidemment, nous avons affronté les mêmes équipes. Nous avons joué contre Halifax et le Cap Breton à 18 reprises maintenant. C'est une situation particulièrement difficile, car ils connaissent bien nos tendances. Mais c'est quand même du hockey.»

Au cours des 15 dernières années, un bon nombre d'athlètes non repêchés du nord ont évolué avec des formations juniors au Québec et dans les Maritimes, dont Claude Giroux de Hearst (Olympiques de Gatineau), Matt Marquardt de North Bay (Wildcats de Moncton) et Drakkar de Baie-Comeau) et Philippe Daoust de Barrie (Wildcats de Moncton), anciennement des Rapides de Rivière des Français.

Au total, 23 joueurs ontariens ont trouvé une place au sein d'une équipe de la LHJMQ cette saison.



Ryan Maynard (à droite) – Photos : Courtoisie Islanders de Charlottetown / Darrell Theriault

SUDBURY ET SAULT-STE-MARIE

Hockey

Deux joueurs du Nord reviennent en Ontario

L'ancien joueur des Wolves de Sudbury, Nick Foligno, a été acquis par les Maple Leafs de Toronto dans le cadre d'un échange à trois équipes. Mike Amadio des Kings de Los Angeles, originaire de Sault-Ste-Marie, a été échangé aux Sénateurs d'Ottawa. (P.M.)

Le chemin de Nick Foligno ressemble de plus en plus à celui de son père, Mike. Alors que son père est né à Sudbury, Nick est né à Buffalo, mais a grandi à Sudbury. Ils ont tous deux eu une illustre carrière, incluant un passage avec les Wolves de Sudbury et, maintenant, les Maple Leafs de Toronto.

Nick Foligno a remporté la coupe Stanley en 2019 après quatre saisons en tant que capitaine des Blue Jackets de Colombus.

Foligno et l'attaquant des Sharks de San Jose, Stefan Noesen, ont couté aux Leafs le choix de première ronde cette année au repêchage et un de quatrième ronde en 2022. San Jose reçoit le quatrième choix des Leafs de cette année.

Les Sénateurs d'Ottawa ont acquis l'attaquant Mike Amadio des Kings de Los Angeles en échange du défenseur Christian Wolanin. Originaire de Sault-Ste-Marie, Amadio a joué pour le Battalion de Brampton de 2012 à 2013 et le Battalion de North Bay de 2013 à 2016.



Mike Amadio



Nicholas Foligno — Photos : LNH

SUDBURY

Pas de conclusion à la saison de volleyball de l'AAESS

La saison de volleyball féminin de l'Association athlétique des écoles secondaires de Sudbury (AAESS) de 2021 entrera inachevée dans les livres d'histoire. Les dirigeants ont finalement décidé d'annuler toutes autres compétitions de cette ligue en raison du confinement. Le circuit de volleyball est le dernier sport d'hiver à être victime de la pandémie. On ignore pour le moment si des activités printanières de l'AAESS seront présentées. (É.B.)

SPORTS

SUDBURY

Université Laurentienne Les programmes de natation et de hockey des Voyageurs ne sont plus



PHILIPPE MATHIEU

L'Université Laurentienne a annoncé le 14 avril que les programmes de natation et de hockey universitaires féminins et masculins seront abandonnés à compter du 30 avril. Encore sous le choc, athlètes et entraîneurs entrevoient un énorme changement de vie.

«Cette décision permettra à la Laurentienne d'aligner davantage ses ressources financières», a dit la vice-rectrice aux études et provost, Marie-Josée Berger dans le communiqué envoyé aux étudiants, membres du corps professoral et personnel.

«J'ai découvert les nouvelles quand notre entraîneur, Phil Parker, nous a envoyé un courriel expliquant la situation, disant qu'il voulait que nous le découvriions de lui et non des médias», explique une nageuse de l'équipe féminine, Ryllie Tryon. «C'est décevant de savoir que le dernier tournoi des Sports universitaires de l'Ontario (SUO) était mon dernier, sans que je le sache.»

Bien que sa principale préoccupation soit l'annulation du programme de natation, cela signifie également que sa bourse d'études en athlétisme disparaît et qu'elle devra payer le reste de ses études sans celle-ci.

Elle pense également à son entraîneur, Phil Parker. Il a été nommé entraîneur féminin de l'année par l'association de SUO en 2020 — la première fois qu'il recevait cet honneur. Phil Parker fait partie de l'équipe depuis 1991 et est devenu entraîneur-chef en 2002. Il est l'entraîneur des équipes masculines et féminines de natation de la Laurentienne. «Il est la personne la plus gentille que je connaisse. Il a fait tout ce qui était en son pouvoir pour s'assurer que tout nageur qui croise son chemin a tout pour réussir. Il ne mérite pas ça», souligne-t-elle.

Fierté d'être un Voyageurs remise en question

«La natation m'a soulevé des ténèbres», dit un nageur de l'équipe masculine, Samuel Boily-Dufour.

Il pense aux bons moments qu'il a vécu en tant que membre des Voyageurs. «Des fois, je pense que nous avons été au SUO avec un peu plus de cœur que le nageur moyen. Étant un Voyageurs, je ne sais pas, il y avait quelque chose dans l'air

qui nous faisait vraiment être fiers de représenter l'Université Laurentienne», explique-t-il.

Après qu'il ait appris les nouvelles que la Laurentienne abandonnait le programme, ces sentiments envers l'institution ont changé assez rapidement.

«Maintenant, ce n'est plus vraiment le cas. C'est vraiment difficile pour tout le monde et c'est vraiment frustrant. Qu'allons-nous faire maintenant?», se questionne-t-il. Samuel Boily-Dufour et ses coéquipiers se sont entraînés ensemble dans des piscines locales hebdomadairement depuis que la piscine Jenő Tihany à la Laurentienne a été fermée en mars 2020.

«Pendant tout ce temps, nous n'avions même pas eu une idée si l'équipe de natation était pour revenir et on s'entraînait comme si on était pour revenir lorsque la piscine rouvre. Maintenant, on le sait que ce n'est plus le cas», dit l'étudiant en éducation.

L'Université dit que sa piscine olympique nécessite des réparations qui pourraient coûter au-delà de 10 millions \$.

Abandon des équipes de hockey

Pour plusieurs, l'abandon des équipes de hockey a été un véritable choc. «L'environnement autour de l'équipe est juste vraiment triste», dit un des joueurs, Brett Jacklin. «Nous ne savons pas quoi faire. Nous vivons et respirons le hockey. Beaucoup quittent la ville maintenant pour trouver une autre école.»

Brett Jacklin a joué pour les Greyhounds de Sault-Ste-Marie (LHO) pendant quatre ans. Il a ensuite décidé de retourner dans sa ville natale de Sudbury pour retourner à l'école tout en poursuivant sa passion pour le hockey. «Avec ces nouvelles, il faut que je quitte, encore. C'est décevant puisque je suis retourné à Sudbury pour rejoindre ma famille, mes amis et mes alentours familiers», souligne



Brett Jacklin — Photo : Courtoisie

l'étudiant de deuxième année en Business Administration.

«Juste comme ça, tout est parti. On pleurait tous sur la rencontre Zoom lorsque nous avons appris les nouvelles», dit une joueuse de l'équipe féminine, Katie Chomiak. «Pour moi, les sports à la Laurentienne jouent un grand rôle dans l'identité de l'école. Je n'aurais jamais pensé qu'ils couperaient les programmes de hockey et natation», souligne-t-elle.

Katie Chomiak fait maintenant des demandes d'admission chez d'autres universités. Pour plusieurs, cela s'avère être un défi. «Je ne comprends pas pourquoi ils ont annoncé [la fermeture du programme] si tard. Nous devons tous faire une demande dans d'autres écoles et la date limite pour le faire est maintenant dépassée. L'école a non seulement annulé notre sport, mais elle a peut-être aussi ruiné nos chances de jouer pour quelqu'un d'autre en septembre», explique-t-elle.

D'autres programmes sportifs féminins et masculins ont été épargnés, comme le basketball, le soccer, la course de fond, l'athlétisme en salle, le golf, le ski nordique, le curling, l'aviron et l'équipe masculine de baseball.



Katie Chomiak et Gabby Jex — Photo : Courtoisie de Katie Chomiak

VAL CARON

Hockey Un franco-ontarien dans la NCAA

Hunter Brazier, un joueur de hockey du Grand Sudbury, va poursuivre ses études postsecondaires et sa carrière sportive dans l'uniforme des Tigers de l'Institut de technologie de Rochester en 2022. L'ancien élève de l'École secondaire catholique l'Horizon a été recruté par cette formation de la première division de l'Association américaine des sports collégiaux et universitaires (NCAA). Hunter a évolué avec les 73s de Kemptonville de la Ligue de hockey junior A du Centre du Canada (CCHL). L'attaquant a marqué 30 points en 57 matchs pendant la campagne de 2019-2020. Il a également disputé une soixantaine de matchs dans l'uniforme des Rapids de Rivière des Français de la Ligue de hockey junior A du Nord de l'Ontario (NOJHL). (É.B.)



Hunter Brazier — Photo : Éric Boutillier

NORD ONTARIEN

Pas de champions de la Coupe Memorial

Le tournoi de la Coupe Memorial ne sera pas présenté pour une deuxième année consécutive. Les dirigeants de la Ligue canadienne de hockey (LCH) — en collaboration avec la Ligue de hockey de l'Ontario (OHL), la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJM) et la Ligue de hockey de l'Ouest (WHL) — ont décidé d'annuler ce championnat pour des raisons liées à la pandémie. L'une des deux équipes du circuit ontarien — les Greyhounds de Sault-Ste-Marie ou les Generals d'Oshawa — était en lice pour accueillir le tournoi de 2021. Au cours des prochains mois, la LCH fera une annonce concernant les dates et l'endroit où se tiendra le tournoi en 2022. La Coupe Memorial est décernée à l'équipe qui remporte cette compétition nationale depuis plus d'un siècle. Dans l'histoire du tournoi, des formations du Nord de l'Ontario se sont qualifiées une dizaine de fois. (É.B.)



L'équipe de natation des gars durant leur dernière compétition d'SUO. — Photo : Courtoisie de Samuel Boily-Dufour



ADJOINTE ADMINISTRATIVE BILINGUE

NORTH BAY, ON

AFFICHAGE DE POSTE # 1655-21

Pour plus de renseignements, visitez notre site Web au:
www.lere-seudaideauxfamilles.ca

HOROSCOPE

SEMAINE DU 25 AVRIL AU 1^{er} MAI 2021

SIGNES CHANCEUX DE LA SEMAINE :
CAPRICORNE, VERSEAU ET POISSONS

- 
BÉLIER (21 MARS - 20 AVRIL)
 Vous ressentirez un grand besoin de faire des changements autour de vous. Le quotidien et la routine risquent de vous ennuyer et vous aurez besoin de transformer votre existence pour qu'elle soit plus passionnante.
- 
TAUREAU (21 AVRIL - 20 MAI)
 Ce n'est jamais facile de plaire à tous, mais ce sera le genre de miracle que vous réussirez. Au boulot, vous parviendrez à effectuer une tâche ou à conclure une entente que l'on croyait impossible.
- 
GÉMEAUX (21 MAI - 21 JUIN)
 Beaucoup de stress au bureau cette semaine! Vous êtes une personne forte et vous parviendrez à mettre de l'ordre dans toute cette pagaille avec délicatesse, humanisme et peut-être aussi un peu d'empathie.
- 
CANCER (22 JUIN - 23 JUILLET)
 Une foule de gens vous acclamera, aussi bien au travail que parmi votre communauté. Vous vous démarquerez significativement et vous retrouverez sur un piédestal, à votre plus grand étonnement.
- 
LION (24 JUILLET - 23 AOUT)
 Il y aura sûrement quelques personnes qui se réuniront chez vous. Si vous avez de jeunes enfants, ne vous étonnez pas que ceux-ci invitent tous leurs amis aux activités que vous organiserez à la maison.
- 
VIERGE (24 AOUT - 23 SEPTEMBRE)
 Vous en aurez beaucoup à raconter cette semaine! Peut-être croiserez-vous des amis que vous n'aviez pas vus depuis longtemps. Chose certaine, vous entretiendrez la conversation pendant des heures avec eux.
- 
BALANCE (24 SEPTEMBRE - 23 OCTOBRE)
 Vous passeriez bien du temps dans les boutiques, ne serait-ce que pour refaire votre garde-robe estivale. Vous vous laisserez influencer par vos amis dans cette aventure qui laissera un trou dans votre budget.
- 
SCORPION (24 OCTOBRE - 22 NOVEMBRE)
 Dynamique, vous mettez de l'avant de nombreuses idées et autres initiatives prometteuses. Vous réussirez à rassembler plusieurs personnes rapidement concernant un projet de grande envergure.
- 
SAGITTAIRE (23 NOVEMBRE - 21 DÉCEMBRE)
 Ne refusez pas les invitations à aller dans un centre de soins ou un spa afin de recevoir des services de détente. Vous avez besoin de vous ressourcer et de vous reposer pour retrouver votre vitalité.
- 
CAPRICORNE (22 DÉCEMBRE - 20 JANVIER)
 Bien qu'il y ait beaucoup de stress dans l'air, vous aimerez le contact avec les autres. Au travail, c'est en équipe que vous avancerez les projets. Vous apprécierez tout autant le silence à la maison.
- 
VERSEAU (21 JANVIER - 18 FÉVRIER)
 Le temps exige une gestion serrée de toutes vos activités. De plus, vous vous retrouverez avec beaucoup de responsabilités sur les épaules. Vous aurez également une illumination concernant votre carrière.
- 
POISSONS (19 FÉVRIER - 20 MARS)
 Des amis pourraient vous inviter à participer à un voyage ou à une escapade prochainement. Peut-être entreprendrez-vous des démarches de nature plus spirituelle; un pèlerinage serait une aventure enrichissante.

MOT CACHÉ

THÈME : LE CORPS HUMAIN / 5 LETTRES

A	CHEVILLE	E	J	NEZ	POIGNET	TÊTE
ABDOMEN	CLAVICULE	ÉPAULE	JAMBE	NOMBRIL	POITRINE	THORAX
ARTÈRE	COCCYX	ESTOMAC	JOUE	NUQUE	POUMON	TIBIA
B	COLON	F	L	O	R	TRICEPS
BASSIN	CÔTE	FÉMUR	LANGUE	CÉIL	REIN	TRONC
BICEPS	COUDE	FESSE	LARYNX	CESOPHAGE	ROTULE	V
BOUCHE	CRÂNE	FOIE	LIGAMENT	ONGLE	S	VALVE
BRAS	CUISSE	FRONT	M	OREILLE	SANG	VEINE
BRONCHES	D	GENOU	MAIN	ORTEIL	SEIN	VENTRE
C	DIAPHRAGME	G	MENTON	P	SQUELETTE	VERTÈBRE
CERVEAU	DOIGT	H	MOLLET	PANCRÉAS	STERNUM	VESSIE
CHEVEUX	DOS	HANCHE	MUSCLE	PÉRONÉ	T	VISCÈRE
		I	N	PIED	TENDON	
		INTESTIN	NERF	PLEXUS		

C	E	T	T	E	L	E	U	Q	S	D	I	A	P	H	R	A	G	M	E
A	B	R	O	N	C	H	E	S	R	E	I	N	E	N	O	R	E	P	G
M	C	X	A	R	O	H	T	R	O	T	U	L	E	N	I	A	M	O	A
O	H	E	D	O	I	G	T	B	R	A	S	D	E	I	P	O	U	I	H
T	E	B	M	E	N	G	F	R	O	N	T	S	O	D	L	A	A	T	P
S	V	M	U	I	L	I	N	N	O	M	U	O	P	L	E	B	N	R	O
E	E	A	S	L	E	L	E	A	E	I	S	S	E	V	D	E	E	I	S
B	U	J	C	V	C	N	I	S	S	A	B	T	R	O	M	L	C	N	E
O	X	O	L	N	I	T	S	E	T	N	I	E	M	A	U	H	L	E	O
U	T	A	E	V	I	S	C	E	R	E	C	E	G	C	E	I	B	P	V
C	V	R	I	E	U	G	N	A	L	O	N	I	I	V	R	I	L	E	E
H	E	A	O	B	E	P	A	U	L	E	L	V	I	B	C	E	R	T	I
E	S	R	R	N	I	E	F	R	E	N	A	L	M	E	X	T	U	E	N
T	C	A	T	T	C	T	N	E	Z	L	L	O	P	U	E	E	M	N	E
E	U	E	E	N	E	E	T	O	C	E	N	S	S	B	U	T	E	D	U
N	I	D	I	R	E	R	X	N	Y	R	A	L	R	E	I	O	F	O	O
G	S	U	L	R	C	V	E	F	E	S	S	E	O	N	G	L	E	N	N
I	S	O	N	O	T	N	E	M	T	R	I	C	E	P	S	J	O	U	E
O	E	C	R	A	N	E	A	X	Y	C	C	O	C	N	O	L	O	C	G
P	M	U	N	R	E	T	S	P	H	A	N	C	H	E	E	U	Q	U	N

SOLUTION DU MOT CACHÉ DU 14 AVRIL : CHAMPION

ABONNEMENTS

Composez le 705-673-3377, poste 6200 ou écrivez à administration@levoyageur.ca en indiquant votre nom, adresse, numéro de téléphone et courriel.

PAPIER	PAPIER ET PDF
1 an = 60 \$	1 an = 75 \$
2 ans = 100 \$	2 ans = 120 \$
3 ans = 135 \$	3 ans = 155 \$
PDF SEULEMENT	AINÉS - PAPIER
1 an = 25 \$	1 an = 50 \$
2 ans = 35 \$	2 ans = 80 \$
3 ans = 50 \$	3 ans = 105 \$
	À L'ÉTRANGER
	1 an = 125 \$

SUDOKU

JEU N° 714

3								2
	6		2		3			1 7
	7			6		5	9	3
4	8				5			
	1	6	3	2	7			
				4	9	3		
2	3	8		7				4
		7		3	4	9		
	4		5			7		6

NIVEAU : FACILE

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

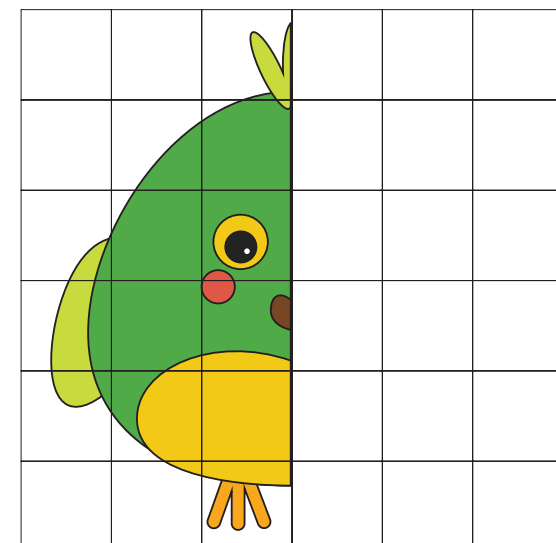
Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 713

6	8	5	1	2	3	4	7	9
3	9	4	8	5	7	2	1	6
7	2	1	9	4	6	3	8	5
2	6	8	5	9	1	7	3	4
9	7	3	7	6	2	1	8	5
1	5	1	4	7	3	8	9	6
5	3	2	1	9	4	7	6	8
8	4	6	2	7	7	2	5	1
4	7	3	6	8	5	9	2	1

IMAGE MIROIR

DESSEINE LA RÉFLEXION DE L'IMAGE, COMME SI ELLE SE REFLÉTAIT DANS UN MIROIR.



OPTIONS POUR ABONNEMENTS MULTIPLES



AZILDA

La danse de l'impatience

JULIEN
CAYOUILLE

Reina Bélanger a la responsabilité d'organiser trois des danses du Club Accueil Âge d'Or d'Azilda. On pourrait croire qu'elle se la coule douce pendant la pandémie, sans danse à organiser, mais non. Lorsque *Le Voyageur* l'a contacté, nous avons justement interrompu une séance de fabrication de décorations pour une danse future.

Avec de l'aide, Reina Bélanger est responsable d'une danse avec de la musique des années 1950-1960, la soirée de la veille du Jour de l'An et une danse avec un thème spécial choisi. C'était justement pour cette dernière qu'elle fabriquait des décorations lorsque nous l'avons interrompue. Nous dirons simplement

que ce sera un thème tropical...

Évidemment, il n'y a pas eu de danse depuis un an et elle ne sait pas quand elles pourront reprendre. Mais elle sait que plusieurs membres s'ennuient des danses. «Tout le monde à qui je parle me dit "j'ai assez hâte de retourner danser"» Elle-même a très hâte de retourner danser.



Reina Bélanger — Photo : Colette Joliat

Les danses sont très populaires au Club Accueil, rapporte-t-elle. Les quelque 120 billets s'envolent rapidement avant chaque danse. L'argent ainsi recueilli permet de payer ceux qui servent au bar, le matériel pour la décoration et la nourriture. Parfois, s'il lui reste de l'argent des profits, elle fait un don à un organisme local.

Musique bien placée

Lorsque Reina Bélanger a décidé de s'impliquer davantage il y a environ 5 ans, elle a demandé des fonds pour changer le système de son. Elle trouvait que le son pouvait être amélioré et les hautparleurs étaient accrochés au plafond, plus près des chaises pour se reposer que de la piste de danse. Maintenant, des hautparleurs de bonne qualité, payés par le Club, sont du côté de la piste de danse.

Elle ne se donne cependant pas le titre de DJ. En fait, elle aime tellement danser qu'elle ne veut pas être coincée toute la soirée derrière le système de son. Elle prépare donc à l'avance une liste de lecture qui jouera tout au long de la soirée. «Je connais le monde qui sont là, je sais ce qu'ils aiment. C'est ça que j'aime le plus, les voir avoir du fun.»

Elle veut présenter de la musique rythmée. «Je veux qu'ils dansent, parce que c'est si bon pour eux.» Elle achète chaque chanson qu'elle veut utiliser, alors elle commence à avoir une collection impressionnante.

Reina Bélanger a commencé à visiter le Club Accueil alors qu'elle était encore employée chez Revenu Canada. Elle allait faire ce qu'elle aime : danser.

Elle est à la retraite depuis avril 2020. Elle aurait aussi aimé profiter de sa retraite pour voyager. Ça aussi, ça devra attendre.

CHELMSFORD

La Villa St-Gabriel veut combattre l'isolement de ses résidents

La Villa St-Gabriel de Chelmsford a reçu 8701 \$ pour lutter contre l'isolement social et la solitude pendant la COVID-19 et au-delà. En tout, neuf organismes du comté de Nickel Belt ont reçu des fonds pour un projet visant à garder les aînés à rester actifs, informés et socialement connectés dans leur communauté. (J.C.)

Du côté de la Villa St-Gabriel, la demande de fonds auprès du programme Nouveaux Horizons pour les aînés visait l'achat de deux programmes supplémentaires de Java Group Programs. Cette entreprise canadienne se spécialise dans la prévention de la dépression chez les aînés et dans des expériences qui combattent la solitude chez les adultes plus âgés.

Plus précisément, ils acquerront Java Memory Care, qui offre au personnel et aux bénévoles une formation et des outils pour impliquer émotionnellement les résidents atteints de démence avancée. Ils peuvent ensuite intervenir un à un ou auprès de groupes de trois à quatre résidents.

Le deuxième programme, Java Mentorship, forme les bénévoles et le personnel afin qu'ils puissent entrer plus facilement en relation avec les résidents qui sont plus difficiles d'approches, isolés ou qui ne participent pas aux autres activités.

«Les deux nouveaux programmes seront un coup de pouce supplémentaire pour garder les résidents connectés socialement et soutenus tout au long de la COVID-19», explique la coordonnatrice des programmes de la Villa St-Gabriel, Angela Gilchrist.

Dans la même région du Grand Sudbury, le Centre communautaire et récréatif d'Onaping Falls a reçu 24 170 \$ pour la mise à niveau de l'accessibilité au centre communautaire.

Ailleurs dans Nickel Belt, Atikameksheng Anishnawbek a reçu 10 000 \$ pour son programme d'interactions technologiques Chi-piizid. Le Centre de santé Univi et reçu 25 000 \$ pour l'inclusion sociale virtuelle dans les zones rurales pendant la COVID-19. Wanup Quilters ont reçu 20 000 \$ pour la restauration de leur cuisine, salle de bain et de leur système électrique. Le Coniston Community Garden & Seniors Helping Seniors a reçu 5000 \$ pour son jardin communautaire. Le Musée ferroviaire du Nord de l'Ontario et Centre du patrimoine Capreol a reçu 4000 \$ pour des ateliers de courtepintes. Le Club d'âge d'or de River Valley a reçu 24 860 \$ pour la rénovation et mise à niveau sécuritaire des installations du Club. Le Club Lions de Killarney a reçu 23 863 \$ pour améliorer l'accessibilité de ses installations.

Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés permet d'aller chercher jusqu'à 25 000 \$ en subventions pour des projets visant le bien-être des personnes âgées. Le gouvernement fédéral a bonifié le programme pour répondre aux besoins créés par la pandémie, ce qui a entraîné un nombre record de demandes cette année.

Nous sommes fiers de commanditer le projet La vie active

**Le Fonds du
Grand
Mouvement**

150 M\$ pour donner vie à vos projets.

Soumettez vos idées et faites bouger les choses.

Pour plus d'information, visitez
desjardins.com/grand-mouvement

Desjardins



SUDBURY | CHELMSFORD | HANMER



DAVID LAPLANTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL

705-566-2100

WWW.COOPERATIVEFUNERAIRE.CA



vie communautaire NORTH BAY



NORTH BAY

Capter le patrimoine bâti, naturel et humain

ÉRIC
BOUTILIER

Le comité du patrimoine municipal de North Bay lance un concours de photographie dans le but de faire connaître l'histoire de la ville auprès des enfants et des adolescents. Les 18 ans et moins sont invités à prendre en photo un édifice ou une infrastructure quelconque, un endroit dans la nature ou un regroupement de personnes qui ont contribué au développement, à l'épanouissement ou au rayonnement de la communauté.

Les organisateurs veulent mettre en lumière des aspects historiques de la ville qui sont importants ou significatifs pour la nouvelle génération. L'omniprésence de caméras-téléphones fait en sorte qu'une personne qui a un intérêt pour l'histoire peut participer au concours et faire preuve de créativité, sans nécessairement avoir beaucoup d'expérience ou de moyens.

«La plupart des jeunes ont un appareil qui leur permet de prendre facilement des photos de très haute résolution et de très bonne qualité. Ils n'ont qu'à décider ce qu'ils veulent tourner en images — bien sûr avec un aspect de patrimoine, de le faire et ensuite d'expliquer leur choix», indique le président du comité du patrimoine municipal de North Bay, Peter Handley.

«Le comité cherche toujours de nouvelles façons pour faire la promotion de l'histoire et du patrimoine au niveau local. C'est important de faire un effort pour attirer l'attention des jeunes, car en leur instillant un intérêt à l'histoire à un très jeune âge, on espère que ça va se poursuivre tout au long de leur vie», souligne-t-il.

«Le concours est non seulement utile pour des fins d'histoire, mais également comme une activité qui peut se faire en période de pandémie — lorsque d'autres aspects de la vie ont été suspendus.»

Les participants auront jusqu'au 31 octobre pour déposer leurs soumissions. Ils devront entre autres inclure une description d'un paragraphe de l'œuvre en question qu'ils ont capturé avec leur appareil photo.

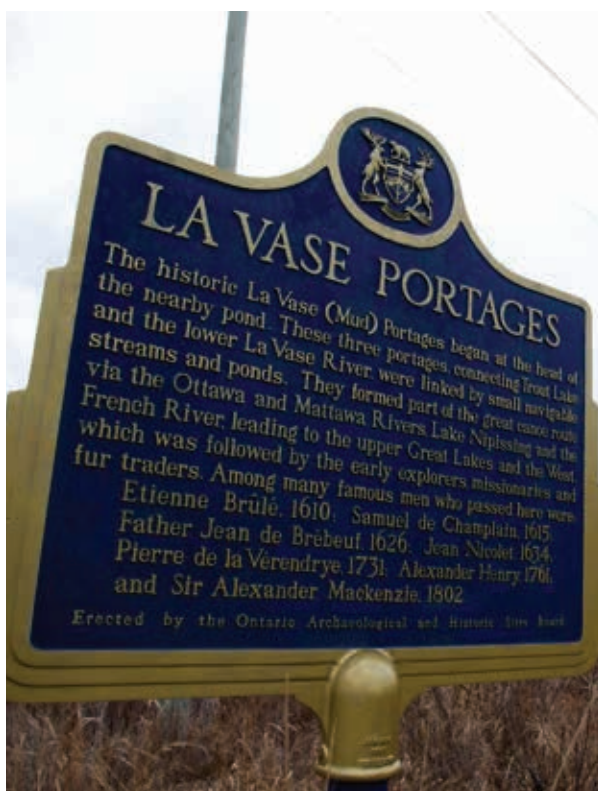
Des cartes-cadeaux de 100 \$, 50 \$ et 25 \$ de l'association du centre-ville de North Bay seront remises aux trois finalistes.

Les photos pourraient également paraître dans une future édition de l'infolettre ou du catalogue du comité du patrimoine municipal.

Édifice du gouvernement de l'Ontario à North Bay – Photos : Éric Boutillier



Monument de Jacques-Cartier



Portage La Vase



En cette période de pandémie, l'accompagnement de nos membres et de nos communautés demeure une priorité.

15 000 000 \$

versés en ristournes après 3 ans d'opération



**Caisse
Alliance**

caissealliance.com